

AFC Versailles

Élections Municipales 2026

Questions aux Candidats

Questionnaire & Synthèse du Débat

F. de Mazières
Pour Versailles 2026

C. Filleur
Ensemble Vivons Versailles

O. de la Faire
Réveillons Versailles

Réponses au Questionnaire

1. QUELLE POLITIQUE FAMILIALE ?

1- Quelle est votre appréciation, en général, sur la politique familiale ?

F. de Mazières

Un récent palmarès du Figaro a classé Versailles 1ère des 160 villes d'Île-de-France où fonder une famille. Dans tous les domaines de la vie municipale: crèche avec le label écolo-crèche, éducation avec accueil périscolaire développé, un développement des activités culturelles et sportives et en maisons de quartier. Nous apportons une attention particulière à la préparation au mariage civil. A l'échelle de Versailles, avec Sylvie Piganeau en charge notamment de la famille et en transversalité avec les adjoints de secteur, en nous avons développé une vraie politique familiale. Visant à compenser (au moins partiellement) la baisse de niveau de vie des familles résultant du coût d'éducation des enfants, afin que le niveau de vie des familles avec enfants ne soit pas (trop) éloigné de celui des ménages de mêmes revenus sans enfant, nous avons mis en place par exemple de nombreux accès gratuits pour les familles (bibliothèques, ...).

C. Filleur

La politique familiale est au coeur de mon engagement pour Versailles, car elle incarne à la fois un élément fort de l'identité de la ville et notre avenir. Dès le départ, nous avons fait le choix de construire notre projet pour la ville sur la base des besoins exprimés par les Versaillaises et Versaillais de tous les quartiers et de toutes les générations. Nous avons organisé des débats, réalisé des enquêtes, rencontré des associations et des experts, échangé sur les marchés. Nous avons ainsi compris que la politique familiale doit être renforcée à Versailles pour répondre aux attentes en termes de places (crèches, activités périscolaires, accès aux soins), en termes de qualité d'accompagnement (sport et culture accessibles pour toutes les familles, et adaptés aux différents âges), en termes d'adaptation par rapport aux enjeux du XXIème siècle (par exemple pour adapter les écoles, rues et logements au réchauffement climatique).

O. de la Faire

La Famille structure la vie sociale, éducative et culturelle. Depuis des siècles, la famille fonde le lien social, transmet nos valeurs et maintient l'équilibre et l'attractivité de notre ville. Mais les familles Versaillaises n'échappent pas aux conséquences du sabotage de la politique familiale par la Macronie qui explique en partie la grave crise démographique que connaît notre pays. Sur ce sujet aussi, nous voulons une cohérence entre politique nationale et politique locale. La politique d'abandon sur la maternité de Versailles à cause de l'absence d'une approche économique et systémique de la ville a pour conséquence qu'il n'y aura plus de naissances et d'enfants versaillais. C'est un symbole de rupture profonde d'une macronie qui tente de casser chacun de nos repères, en particulier dans une ville comme Versailles. La politique actuelle de Versailles avec la surtarification (impôts indirects) des familles Versaillaises comparativement à ses voisines en matière de tarifs municipaux, ne favorise pas l'épanouissement des familles et leur volonté de s'agrandir :

- Tarification périscolaire et cantine : Pour une famille de trois enfants, le coût simulé à Versailles est de 620 € contre 340 € à Vélizy. La tranche la plus basse (QF) pour la cantine est de 2,70 € à Versailles, contre 0,94 € à Vélizy et 1,41 € au Chesnay, alors même que Versailles dispose de moins d'infrastructures et de services.
- Stationnement : Le tarif résident mensuel est de 34,50 € à Versailles, alors qu'il est de 21,50 € au Chesnay et gratuit à Vélizy. Vous pouvez souligner que la municipalité sortante privilégie la verbalisation plutôt que de faciliter le quotidien des familles.
- Cession d'entreprise et transmission familiale. La nouvelle taxe que la ville a commencé à imposer au forçats aux commerçants des Halles, pour prélever 25%, 50% et même 75% sur la plus-value de cession et indirectement sur la transmission auprès de leurs enfants sert de repoussoir supplémentaire à nos entrepreneurs. Toutes ces taxes directes et indirectes appauvrissent nos familles.

Quelle importance accordez-vous à la cellule familiale, quel rôle joue-t-elle selon vous ?

F. de Mazières

J'attache une importance majeure à la cellule familiale qui a un rôle éducatif fondamental. Nous aidons les familles en maisons de quartier, soutenons les associations qui ont une vocation familiale comme les AFC...

C. Filleur

À mes yeux, la famille est bien plus qu'une cellule de base : elle est le creuset de notre vivacité collective, de notre richesse humaine, et le lieu où se joue l'éducation, la transmission et la protection face aux défis d'un monde incertain. Comme la ville de Versailles elle-même, la famille doit offrir à la jeunesse un horizon enthousiasmant, un cadre où grandir, s'épanouir et se projeter avec confiance. Je ne parle pas de ces enjeux en théorie : je les vis au quotidien. Mère de quatre enfants de 20 à 25 ans, je sais ce que signifie s'investir dans l'éducation, dans la vie scolaire, et dans l'accompagnement des plus jeunes. Et je ne suis pas seule : parmi mes colistiers, nombreux sont les mères et pères de famille, engagés comme moi dans la vie associative ou comme parents d'élèves. Cette expérience concrète, nous la mettrons au service de Versailles pour bâtir une politique familiale ambitieuse, réaliste et proche des réalités de chacun. Notre ville peut allier tradition et modernité. C'est cette ambition que je veux porter pour les familles versaillaises : des solutions adaptées, une écoute attentive, et une vision où chaque famille, quelles que soient ses formes ou ses convictions, trouve sa place et son épanouissement.

O. de la Faire

Le renforcement des politiques de soutien aux familles sera au cœur de notre projet. C'est par un développement économique maîtrisé et ambitieux que nous dégagerons les moyens nécessaires pour apporter des réponses concrètes aux Versaillais. Grâce à sa composition, notre équipe connaît les enjeux et saura placer la famille au centre de l'action publique.

La cellule familiale est fondée sur la complémentarité de l'homme et de la femme. Elle est le lieu de la transmission des valeurs et des vertus ; elle est structurante pour l'enfant et donc pour la société. Elle garantit le renouvellement des générations.

2- Comment comptez-vous promouvoir la famille et les valeurs familiales dans la commune ?

F. de Mazières

Nous continuerons dans tous les secteurs à promouvoir et faciliter la vie des familles: squares, activités culturelles et sportives (Mois Molière avec la gratuité pour les enfants ...), accueil des enfants à tous les âges, des activités en maisons de quartier, soutien à la parentalité ...

Nous continuerons les cérémonies de remises de médaille de la famille.

C. Filleur

Promouvoir la famille et les valeurs familiales à Versailles, c'est d'abord reconnaître que la famille, sous toutes ses formes, est le cœur battant de notre ville. C'est un engagement que je porte avec conviction, en tant que mère de quatre enfants et entourée de colistiers eux-mêmes parents, souvent investis dans la vie scolaire et associative.

1. Soutenir les familles au quotidien

Nous proposons de créer des places supplémentaires en crèche tout en développant le réseau des assistantes maternelles grâce à des partenariats avec le modèle associatif, en mettant à disposition des locaux municipaux pour réduire les coûts et le reste à charge pour les familles. Nous voulons aussi renforcer l'inclusion scolaire pour les enfants à besoins spécifiques, en augmentant le nombre d'accompagnants (AESH) et en améliorant la coordination entre les services de la petite enfance et l'école. Enfin le développement de squares dans tous les quartiers permettra à l'ensemble des familles d'avoir un lieu proche du domicile pour faire jouer les enfants dehors.

2. Offrir un épanouissement pour tous les âges

Nous mettrons en place un « Passeport citoyen » pour les 3-18 ans, combinant apprentissage ludique des droits et devoirs et financement partiel du permis de conduire ou du BAFA en échange d'un engagement associatif. Nous développerons aussi des tiers-lieux dédiés aux adolescents dans chaque quartier, ainsi que des activités culturelles et sportives accessibles à tous, comme l'ouverture des bibliothèques le dimanche ou la création d'un festival de musique local, les « Versailles Folies ».

3. Renforcer la cohésion familiale et intergénérationnelle

Nous encouragerons les logements intergénérationnels (étudiants/seniors) et les espaces de rencontre (par exemple des cafés associatifs) pour briser l'isolement, notamment des parents solos. Nous organiserons un « Forum troc de compétences » pour favoriser les échanges entre générations, et nous soutiendrons les maisons de quartier pour qu'elles deviennent des lieux ressources pour toutes les familles, avec des ateliers adaptés à chaque âge.

4. Une ville adaptée aux besoins des familles

Nous améliorerons la sécurité et l'accessibilité des espaces publics (pistes cyclables sécurisées, zones piétonnes végétalisées) et nous développerons des solutions de mobilité douce pour faciliter les déplacements des familles. Enfin, nous veillerons à ce que les politiques de logement (Bail Réel Solidaire, rénovation des logements sociaux ou aide à la rénovation énergétique pour le parc privé) permettent à chaque famille de trouver un toit adapté à ses besoins.

5. Une gouvernance participative avec les familles

Nous associerons systématiquement les parents et les associations familiales à la co-construction des projets, notamment via des conseils de quartier renouvelés et une Assemblée citoyenne locale. Nous créerons aussi un Conseil Municipal des Jeunes (16-25 ans) doté d'un budget autonome, pour que la voix des jeunes soit entendue et qu'ils deviennent acteurs de leur ville.

Notre vision est celle d'une ville où chaque famille, qu'elle soit traditionnelle, monoparentale, recomposée ou autre, trouve sa place et les moyens de s'épanouir. Nous voulons faire de Versailles une ville accueillante, solidaire et dynamique, où les valeurs familiales – transmission, entraide, éducation – sont au service de l'avenir de tous.

O. de la Faire

Nous créerons une délégation municipale dédiée à la famille, rattachée à la petite enfance, dont les actions seront coordonnées avec les acteurs associatifs. Sa mission sera transversale avec les trois autres maires adjoints chargés de la vie précieuse de nos aînés, du quotidien des personnes en situation de handicap et de l'accompagnement de la jeunesse. Nous créerons une fête annuelle "Versailles en fête" dans laquelle les familles auront toutes leurs places pour valoriser leur rôle dans la vie locale.

■ Bilan de la mandature 2020-2026

F. de Mazières

3- Quelles sont les trois principales réalisations de votre mandature pour les familles ? Pourquoi ces projets ont-ils été prioritaires ?

-Lieux de rencontre (Squares Sémallé, Berthier, Blaise Pascal, Carré Saint-Louis, Skate Park...)

-Lieux de transmission (Médiathèque,...)

-Lieux d'accueils et de services (maisons de quartier de Clagny-Glatigny et des Chantiers)

Ces lieux étaient très attendus par les familles.

C. Filleur	<p>3- Comment appréciez-vous l'efficacité et l'impact de la politique familiale mise en place dans la commune ces dernières années ?</p> <p>La municipalité a réalisé quelques progrès en matière de petite enfance, avec la création d'un nombre de places supplémentaires en crèche (certes encore insuffisant avec 32 places supplémentaires sur le mandat), ainsi qu'une attention portée à l'inclusion des enfants en situation de handicap (UEMA, formation des professionnels). Des initiatives écologiques (label « Écolo crèche », cantines bio) et éducatives (Passport citoyen, ateliers culturels) ont également été mises en place, tout comme des équipements nouveaux (école Jeanne Barret, skatepark).</p> <p>Cependant, les lacunes sont marquées. Les écoles restent invivables lors des canicules, faute d'aménagements adaptés. L'inclusion des enfants en situation de handicap est insuffisante, avec un manque de solutions concrètes. Les inégalités entre quartiers persistent, et les équipements sportifs (comme le terrain de football ou de rugby) sont insuffisants, ne permettant pas d'accueillir tous les pratiquants. La valorisation d'outils culturels comme le conservatoire à rayonnement régional (CRR) pour le plus grand nombre n'est pas assez adressée. Enfin, des enjeux majeurs comme la prévention des violences intrafamiliales, l'éducation à l'utilisation des écrans, les formations et accompagnements pour tirer le meilleur parti de l'intelligence artificielle et du numérique, les actions en faveur de la santé mentale ou la participation citoyenne des jeunes et des parents sont à notre sens insuffisamment priorités.</p> <p>En résumé, malgré quelques avancées, la politique familiale versaillaise manque d'ambition et de cohérence, laissant de nombreuses familles, surtout les plus vulnérables, sans réponses adaptées à leurs besoins.</p>
O. de la Faire	<p>3- Comment appréciez-vous l'efficacité et l'impact de la politique familiale mise en place dans la commune ces dernières années ?</p> <p>Les efforts ont porté sur les places en crèche et les modes de garde. Peu de choses ont été faites pour aider les mères qui le souhaitent à rester chez elles pour garder leur enfant, durant les premières années, alors que l'on connaît aujourd'hui le rôle primordial de la mère dans l'équilibre de l'enfant et la construction de sa personnalité les premières années.</p> <p>L'information sur la prime de naissance ne passe pas très bien, et la prime de Noël est réservée aux bas revenus, ce qui en fait une mesure sociale, et non familiale. Il n'y a pas non plus d'action marquée en faveur du respect de la vie.</p> <p>L'absence d'une politique économique de la ville a nécessairement conduit à l'appauvrissement de nos familles sous toutes ses dimensions. Alors que Versailles était un vivier pour nos familles, nous voyons de plus en plus de jeunes couples quitter notre ville.</p>

FAMILLE, COUPLE - PETITE ENFANCE - EDUCATION

■ Famille: soutien aux couples et à la parentalité

4- Que représente pour vous l'institution du mariage?

F. de Mazières	<p>Le mariage a une grande importance. Nous célébrons environ 350 mariages par an et avec mon équipe, j'ai mis en place la préparation au mariage civil à Versailles avec l'association CAP Mariage et la chambre interdépartementale des Notaires. Nous avons édité un guide et mis en place une charte.</p>
C. Filleur	<p>Le mariage, qu'il soit civil ou religieux, est avant tout un engagement mutuel, une promesse de construire un projet de vie commun. C'est une institution qui symbolise la stabilité, la responsabilité et la solidarité, des valeurs essentielles pour une société équilibrée. À mes yeux, le mariage n'est pas seulement un acte administratif ou une tradition : c'est un pilier de la vie familiale et sociale, qui mérite d'être accompagné et valorisé, tout en respectant la diversité des choix de vie de chacun.</p> <p>En tant que maire, je souhaite que Versailles soit une ville où chaque couple, marié ou non, trouve le soutien nécessaire pour s'épanouir, que ce soit à travers des politiques publiques adaptées, des espaces de dialogue ou des initiatives qui renforcent les liens familiaux et sociaux.</p> <p>En tant que maire, je ferai la promotion du mariage civil dans la communication officielle : magazine de la ville, affichage public, salon du mariage encouragé (comme celui qui aura lieu en février 2026 au carré à la Farine).</p>
O. de la Faire	<p>L'institution du mariage doit absolument être protégée parce qu'elle garantit la stabilité et le cadre qui accueille et éduque l'enfant.</p>

5- Comment comptez-vous soutenir les couples, prévenir les divorces et les violences conjugales? (préparation au mariage civil ou à la conjugalité, procédures de médiation pour les couples, un organe de collaboration avec les associations familiales...)

F. de Mazières	<p>La Ville de Versailles a été pionnière en la matière. La préparation au Mariage civil a été montée en 2013 en partenariat avec l'association Cap Mariage. Nous avons souhaité apporter l'expertise des Notaires en convention avec la Chambre interdépartementale.</p> <p>Il s'agit d'une convention tripartite qui a déjà été renouvelée. Ainsi ce sont 5 matinées par an qui sont co-animées par un notaire, un élu et les représentants de Cap mariage: présentation de la cérémonie, des différents régimes matrimoniaux, des articles du code civil et conseils.</p> <p>A la fin de la séance, Cap mariage, propose aux futurs mariés qui le souhaitent un rendez-vous pour un échange plus personnel et en cas de difficultés dans la vie de couple.</p> <p>Il est remis un guide du mariage civil aux futurs époux.</p> <p>De plus, une formation est assurée aux élus qui célèbrent les mariages et qui ont un contact direct avec les futurs époux afin de bien préparer leur mariage.</p> <p>Dans les Maisons de quartier, des temps de rencontres sont organisés pour « prendre soin de son couple ».</p> <p>En cas de violence conjugale avérée, la ville a souhaité cofinancer une intervenante sociale en commissariat de Police qui accompagne les victimes dans le dépôt de plainte et fait le lien avec les services du département (Plus de 200 rdv par an).</p>
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

C. Filleur

Soutenir les couples, c'est d'abord leur offrir des outils pour construire une relation solide et sereine. Voici les axes que je propose :

Préparation à la conjugalité :

Organiser des ateliers de préparation au mariage civil, en partenariat avec des psychologues, des médiateurs familiaux et des associations, pour aborder des thèmes comme la communication, la gestion des conflits ou la répartition des tâches, l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Créer un guide pratique du couple (ressources locales, contacts utiles, droits et devoirs), distribué en mairie et en ligne.

Prévention des divorces et des violences conjugales :

Mettre en place un dispositif de médiation familiale gratuit ou à tarif social, en collaboration avec des associations spécialisées, pour aider les couples en difficulté à trouver des solutions avant que les tensions ne deviennent ingérables.

Renforcer les partenariats avec les associations (associations catholiques, associations d'autres religions ou laïques) pour offrir des espaces d'écoute et de conseil.

Former les agents municipaux à repérer les signes de violences conjugales. Soutenir les professeurs des écoles, et notamment les directeurs et directrices d'école maternelle et primaire, dans le signalement qu'ils peuvent faire en cas de suspicion de violence conjugale.

Ouvrir une Maison des Familles : un lieu ressource pour les couples et les parents, proposant des permanences juridiques, psychologiques et sociales, ainsi que des ateliers sur la parentalité et la vie de couple.

Lutte contre les violences conjugales :

Développer le dispositif « Angela » (lieux refuges en cas de danger immédiat) et former les commerçants et agents municipaux à l'accueil des victimes.

Créer une « Maison des Femmes » offrant un lieu d'écoute et de conseil sécurisé jusqu'à l'obtention d'un nouveau logement, complétée par le déploiement des dispositifs.

Travailler avec la police municipale et les associations pour sensibiliser la population et organiser des campagnes de prévention régulières.

O. de la Faire

Nous renforcerons la préparation au mariage civil ou à la conjugalité. Nous nous assurerons que les conseillers conjugaux faisant de la médiation dans les maisons de quartier ont bien l'objectif de rapprocher les couples dans la mesure du possible. Nous inclurons une clause de bonne moralité dans les contrats de publicité sur les abribus/panneaux d'affichages de la ville pour éviter les campagnes de publicité à caractère pornographique ou immoral.

Nous sommes très sensibles à ces sujets car nous avons au sein de notre liste, des versaillais qui sont impliqués dans les parcours d'accompagnement des familles (baptême, SAV baptême, catéchisme, mariage, handicap...) avec leurs paroisses et dans l'associatif au service des plus fragiles.

De nombreuses initiatives et dispositifs mériteraient d'être mieux valorisés avec le bon sens chrétien qui nous caractérise et tout en restant dans le cadre républicain que nous connaissons. Nous ne pouvons plus accepter que les mairies macronisées, gommant nos racines chrétiennes. C'est d'ailleurs pour cela qu'avec Versailles en Scène nous renouons avec le château et dans l'esprit du puy du fou, nous nous donnerons les moyens de transmettre nos racines, nos valeurs et vertus, socle pour les couples et familles versaillaises.

6- Comment comptez-vous aider les parents dans leur mission éducative ? (Actions d'aide à la parentalité, lieux de rencontres et d'informations aux familles, organisation d'ateliers créatifs... Soutien aux mouvements de jeunesse, patronages..., lieux d'accueil enfants-parents.)

F. de Mazières

Nous allons continuer des actions d'aide aux parents dans les maisons de quartier par des ateliers d'aide à la parentalité. Nous allons renforcer l'information et l'accompagnement des familles en recherche de mode de garde ... Nous allons développer de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance (plus de 50 places...), déployer de nouvelles actions de prévention à destination des jeunes (santé mentale par le PAEJ), ouvrir un espace dédié aux jeunes, favoriser les rencontres des familles en maisons de quartier et des soirées à destination des parents sur les thèmes de l'adolescence. Nous continuerons à soutenir les associations comme les scouts ...

C. Filleur

La mission éducative des parents est exigeante, surtout dans un monde en constante évolution. Voici comment nous les soutiendrons à Versailles :

● Lieux de rencontre et d'information :

Créer des espaces parents-enfants dans chaque quartier (ex : dans les maisons de quartier ou les médiathèques), pour favoriser les échanges, l'entraide et l'accès à des ressources éducatives (livres, jeux, ateliers).

Organiser des cafés des parents thématiques (ex : gestion des écrans, alimentation, scolarité), animés par des professionnels (pédiatres, enseignants, psychologues).

Développer un réseau de ludothèques.

● Ateliers et soutien à la parentalité :

Proposer des ateliers créatifs et éducatifs (ex : cuisine, bricolage, jardinage) pour les parents et leurs enfants, en partenariat avec les associations locales et les écoles.

Développer un programme « Parents Ambassadeurs » : des parents formés pour animer des temps d'échange et de soutien entre pairs, notamment dans les quartiers où les besoins sont les plus forts.

Soutenir les mouvements de jeunesse (scouts, patronages, clubs sportifs) en facilitant l'accès aux locaux municipaux et en subventionnant les projets éducatifs. Faire des Olympiades de sports interquartiers où les clubs, mais aussi les mouvements scouts, se rencontrent et partagent les valeurs du sport tout en portant haut et fort leurs couleurs.

● Soutien aux familles vulnérables :

Renforcer les permanences du CCAS et des associations pour accompagner les parents isolés ou en difficulté (ex : aides administratives, garde d'enfants, soutien psychologique).

Étendre les activités périscolaires (études surveillées, ateliers linguistiques, sportifs) pour alléger la charge mentale des parents et offrir un cadre stimulant aux enfants.

● Collaboration avec les écoles :

Créer un Conseil Local de la Parentalité, associant parents, enseignants, personnel du périscolaire et élus, pour co-construire des projets éducatifs (ex : charte de la laïcité et du vivre-ensemble, actions contre le harcèlement).

Développer des temps d'échange réguliers entre les parents et les équipes du périscolaire, pour renforcer le lien école-famille.

O. de la Faire

Nous avons l'ambition de structurer et renforcer l'accompagnement familial. Nous créerons une Maison de la Famille, accueillant et coordonnant les services publics dédiés, avec des ateliers et conférences pour les parents et les aidants, des points "Écoute Familles", des cafés des parents... Ce sera aussi un lieu d'accueil enfants-parents qui complètera l'espace « petit square » rue sainte Sophie, dont les capacités d'accueil sont insuffisantes, un lieu de médiation familiale ouverte à tous et un point écoute pour nos adolescents.

Nous soutiendrons financièrement les mouvements de jeunesse, scouts ou patronage, à l'initiative des Versaillais. Nous travaillerons à ce que la carte famille nombreuse ouvre la possibilité d'avantages culturels, sportifs et commerciaux à Versailles.

Versailles en Scène, Versailles en Sport ou encore notre projet d'insertion (Agroécologie et militaire) avec Satory et Jussieu nous permettra de remettre en mouvement et d'impliquer la jeunesse dans des activités tout en retrouvant du sens, accompagnant ainsi les parents désœuvrés.

■ Accueil de la petite enfance

7- Quelles propositions envisagez-vous pour développer l'accueil du jeune enfant pour la prochaine mandature ? (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) - crèches collectives, parentales, Maisons d'Assistants Maternelles - réseaux de garde d'enfants à domicile, aides financières, partenariat avec des associations...)

F. de Mazières

Au regard du nombre d'enfants de moins de 3 ans (2800 enfants), la ville de Versailles a un taux de couverture (tout mode de garde confondu) de 75% (le taux est de 60% au niveau national).

Pour la rentrée 2025, la ville a proposé une place en crèche à 67% des parents qui étaient en attente d'une place pour septembre 2025. La Ville accueille plus de 600 enfants tous les jours dans ses établissements (environ 1200 enfants par an).

Le Relais Petite Enfance (RPE) accompagne les parents qui recherchent un mode de garde individuel, il est en contact avec environ 700 familles par an pour la recherche d'un mode de garde individuel (transmissions de listes, mise en relation entre parents employeur pour une garde partagée), de simulation financière, l'aide au rôle de parents employeur (élaboration du contrat, informations juridiques, fin de contrats...). De plus, le RPE a une mission de soutien à la qualité d'accueil des modes de garde individuel (formation, analyse des pratiques, soutiens et échanges professionnels lors des matinées d'éveil). Ce sont ainsi près de 170 professionnelles et 400 enfants qui bénéficient des matinées d'éveil du RPE et autant de familles qui peuvent être accompagnées dans leur rôle de parents employeur. Une psychologue est au service des assistantes maternelles et auxiliaires parentales. Nous avons mis en place dans chaque quartier ses séances de matinées d'éveil pour que le maximum d'assistantes maternelles et auxiliaires parentales puissent en bénéficier.

Information des parents:

-3 réunions d'information présentant les différents modes de garde collectifs, individuels, associatifs, privés afin que les parents: entre 50 et 100 parents y participent.

-3 réunions d'information spécifiques sur les modes de gardes individuels (entre 30 et 60 parents y participent).

Nous allons développer des places d'accueil collectif (37 places à Gally) et soutenir la crèche du Petit Navire afin d'assurer sa pérennité et augmenter sa capacité en la déménageant rue Pierre Lescot (+15 places). Nous continuerons à soutenir et renforcer la professionnalisation des auxiliaires parentales à domicile et des assistantes parentales. Nous continuerons de soutenir les crèches associatives du territoire.

C. Filleur

À Versailles, nous ferons de l'accueil du jeune enfant une priorité absolue, en agissant sur plusieurs leviers pour répondre aux besoins des familles :

- Création de places supplémentaires en crèche et développement du réseau des assistantes maternelles : nous développerons le modèle associatif, en mettant à disposition des locaux municipaux ou des maisons de ville inutilisées. Cela permettra de réduire les coûts de gestion et le reste à charge pour les familles, tout en augmentant significativement le nombre de places disponibles.
- Soutien aux parents et aux enfants à besoins spécifiques : nous renforcerons l'inclusion scolaire et périscolaire en augmentant le nombre d'AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) sur les temps de cantine et de périscolaire. Cela contribuera à un accueil adapté pour tous les enfants, quelles que soient leurs spécificités.
- Enrichissement des Maisons de quartier : nous développerons des ateliers dédiés aux jeunes parents (santé mentale, accompagnement à la parentalité, etc.) et des permanences du CCAS dans les Maisons de quartier. Ces espaces deviendront des lieux ressources pour les familles, offrant écoute, conseils et soutien au quotidien.
- Collaboration avec les associations : nous co-construirons des solutions avec les associations locales, qu'elles soient familiales, éducatives ou sociales, pour répondre aux besoins spécifiques des familles versaillaises. Ces partenariats permettront de mutualiser les ressources et d'innover dans l'accueil de la petite enfance.

O. de la Faire

Nous travaillerons avec les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) pour qu'ils soient moins institutionnels si nécessaire, et à l'écoute des familles.

Nous serons attentifs aux attentes des assistantes maternelles, que nous consulterons. Nous renforcerons le maillage de la ville en encourageant les vocations d'assistante maternelle. Certaines familles ont encore trop de trajet à faire le matin.

Nous renforcerons surtout le réseau de garde d'enfants à domicile, solution à privilégier selon nous car elle assure une transition plus adaptée aux jeunes années de l'enfant qui a besoin de repères.

Enfin, nous mettrons en place l'AMGED (allocation municipale de garde d'enfant à domicile) pour les familles employant une garde à domicile, n'ayant pas de place en crèche.

Si nous voulons une ville vivante demain, nous devons protéger ceux qui donnent la vie aujourd'hui. Versailles redeviendra une terre d'accueil pour les familles.

■ Scolarité - Etablissements privés

8- Quelle politique comptez-vous mener pour les élèves scolarisés dans l'enseignement privé ? (maintien du forfait communal ?)

F. de Mazières

La ville de Versailles contribue via le versement du forfait communal aux frais de fonctionnement des écoles sous contrat d'association pour les 1 828 élèves versaillais qui y sont scolarisés. Le dialogue de gestion avec la direction diocésaine de l'enseignement catholique a abouti à la signature d'une convention cadre renouvelée en novembre dernier, maintenant un montant de 1350 euros par enfant d'âge maternelle (obligation nouvelle depuis la loi sur l'école de la confiance en 2019) et de 875 euros par enfant d'âge élémentaire. Le montant total de la contribution de la ville de Versailles s'élève à 1,9 millions d'euros par an.

C. Filleur

Maintien du forfait communal pour protéger le pouvoir d'achat des familles.

Encouragement à la mise en place d'équipes de parents ou de retraités pour la sécurité routière devant les écoles (ex : rue de Rémilly pour Saint Joseph des Lys et St Jean Hulst), avec formation des volontaires pour faire la circulation par la police municipale.

O. de la Faire

Nous soutenons, dans son principe, le libre choix éducatif des parents, y compris l'ief, droit fondamental des familles.

Nous maintiendrons le montant du forfait communal : 1 350€/an en maternelle, 875€/an en primaire. Nous défendons au sein des communes de Versailles Grand Parc, l'obligation aux collectivités de financer le forfait communal par rapport au nombre d'enfants de leurs communes dans les établissements extérieurs. À Versailles, c'est aujourd'hui une lourde perte pour nos établissements privés. A titre d'exemple, rien que pour la maternelle et le primaire de Saint Jean Hulst, dont j'ai le plaisir d'être administrateur, ce sont près de 300 enfants qui viennent des communes voisines, soit près de 300.000 € de perte à la charge des familles.

Nous nous assurerons de l'égalité d'accès de tous les élèves aux équipements sportifs, notamment la piscine de Montbauron ou celle de Satory, mais aussi à l'offre culturelle.

Nous inviterons tous les enfants versaillais, sans distinction de choix éducatif, à participer aux concours de lecture ou d'éloquence ainsi qu'aux manifestations culturelles (festival des langues anciennes ou des orgues par exemple) offertes par la Ville.

Nous prévoyons de soutenir les écoles hors contrats, avec notamment une extension quartier Ermitage, afin d'éviter purement et simplement le nouveau projet immobilier social que la mairie actuelle accompagne en toute discrétion.

Nous avons déjà identifié d'autres bâtiments non exploités qui pourraient renforcer nos écoles, qui manquent pour certaines cruellement de places. Encore une fois, nous arrêterons ce principe d'immobilier social mené depuis 18 ans et que la Macronie cherche à tout prix à accélérer.

■ Périscolaire et extrascolaire

9- Quels seront les priorités et objectifs éducatifs pour les activités périscolaires ?

F. de Mazières

La ville de Versailles n'entend en aucune façon se substituer au rôle éducatif qui appartient aux familles mais souhaite par ses initiatives créer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants et préparer ceux-ci à devenir des adultes responsables.

Un document appelé, Projet éducatif de territoire, formalise cette démarche en vue de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité, avant, pendant et après l'école. Il décline à travers des actions les grands principes de notre projet partagé avec toutes les directions qui accueillent des enfants.

Les grands principes:

-Pour les plus petits, les aider à acquérir plus d'autonomie tout en ayant conscience des limites posées par la vie en collectivité.

-Assurer la protection et la sécurité des enfants

-En travaillant sur la prévention des risques (sécurité routière, addictions...) et en particulier de la violence (physique, psychologique...)

-En favorisant l'expression sous toutes ses formes: libérer la parole (expression orale, organisation de la prise de parole au sein du groupe...), sensibiliser à l'importance de la communication non verbale (la posture, la gestuelle, le regard...)

-Développer le contact avec le beau et ainsi contribuer à la curiosité de l'enfant.

-Proposer des activités culturelles ayant un objectif pédagogique.

-Privilégier les activités respectueuses du rythme et du développement de l'enfant et veiller à un équilibre entre les souhaits exprimés par l'enfant et l'objectif éducatif visé. Inculquer le sens de l'effort et ainsi contribuer à renforcer la confiance en soi.

-Favoriser la culture du temps et de l'engagement sur la durée pour une activité, plutôt qu'un nomadisme qui nuit à l'approfondissement et à l'enrichissement de l'enfant sur le long terme.

-Préparer l'avenir de l'enfant en s'appuyant sur le passé. Le sensibiliser à son histoire familiale personnelle et aux liens intergénérationnels.

-Exemples d'actions: Éducation à la citoyenneté (passeport citoyen) avec des visites de l'hôtel de ville et au Château de Versailles, visite du tribunal d'instance, geste de premiers secours pour les CM1, les petits champions de la lecture, défi de lecture à l'oral créé par la ville de Versailles il y a 17 ans, Savoir nager, journées dédiée aux scolaires au Salon Histoire de lire, festival des langues classiques, programmation du théâtre Montansier adaptée aux enfants...

C. Filleur

Priorités et objectifs éducatifs pour les activités périscolaires :

Les activités périscolaires à Versailles auront pour but de favoriser l'épanouissement des enfants en combinant apprentissage, citoyenneté et découverte culturelle. Nous mettrons l'accent sur la diversité des activités proposées pour garantir un contenu riche et accessible à tous. Nous introduirons un programme éducatif qui permettra aux enfants d'apprendre les droits et devoirs du citoyen de manière ludique, tout en les encourageant à s'engager dans la vie de la communauté. Nous développerons également des ateliers linguistiques et des échanges culturels (réseaux de villes européennes jumelées) pour ouvrir les enfants sur le monde.

Pour les enfants ayant des besoins spécifiques, nous renforcerons l'accompagnement afin de garantir une inclusion complète dans toutes les activités.

O. de la Faire

Les associations de parents d'élèves ont remonté depuis plusieurs années des difficultés et problématiques importantes sur le périscolaire et le danger pour nos jeunes. Ces remontées sont restées lettres mortes. Nous ne laisserons aucun sujet tabou et traiterons les compétences des encadrants par une offre de logement facilité pour nos enseignants et accompagnants, avec un processus de recrutement spécifique, et un renforcement des règles de sécurité que nos associations (scouts, handicap ABO) ont su très bien développer.

Nous serons attentifs au profil des animateurs embauchés par la commune afin de privilégier la compétence et un comportement adapté aux besoins éducatifs des enfants. Nous déploierons des activités visant à développer le goût pour la lecture chez les enfants. Nous aurons également pour objectif de limiter fortement le recours aux écrans sur le temps hors scolaire. Enfin, nous encouragerons les sorties en plein air, et de manière générale l'exercice physique en extérieur si nécessaire à la croissance et à l'équilibre des jeunes enfants.

Quels moyens envisagez-vous de consacrer aux accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les enfants et adolescents de la commune ?

F. de Mazières

La ville accueille chaque mercredi près de 1500 enfants de 3 à 10 ans principalement dans les centres de loisirs ainsi que dans les maisons de quartier et un peu plus de 800 pendant les vacances scolaires. Nous créons un accueil de loisirs-passerelle CM1-CM2-6è. Les accueils sont calibrés en fonction des locaux disponibles et du taux d'encadrement fixé par l'État.

Nous espérons pouvoir ouvrir des places supplémentaires mais nous sommes contraints par les difficultés de recrutement d'un métier sous très forte tension tant au niveau national que local.

Pour mémoire, le mercredi, la Ville propose aux enfants des écoles maternelles et élémentaires de Versailles des accueils de loisirs, à la journée avec repas (7h30-18h30, avec accueil échelonné de 7h30 à 9h et départ échelonné de 17h à 18h30).

Les accueils de loisirs sont situés en proximité dans les locaux des écoles publiques. À chaque période de vacances scolaires, des accueils de loisirs sont proposés dans 4 les écoles de 8h à 18h30, avec accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h à 18h30. Chaque équipe d'encadrement est composée d'un directeur diplômé, de plusieurs animateurs diplômés du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs (BAFA) ou en cours de formation (pour 80% de l'effectif) et d'animateurs non diplômés (pour 20% de l'effectif maximum).

C. Filleur	<p>Moyens pour les accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires :</p> <p>Nous mettrons en place des espaces dédiés aux jeunes dans chaque quartier, offrant des activités variées et adaptées à tous les âges. Les bibliothèques seront ouvertes le dimanche pour fournir un lieu de détente et de travail aux familles. Nous développerons un réseau de ludothèques. Nous collaborerons avec les associations locales pour proposer des programmes riches et variés, tant dans les établissements scolaires qu'en dehors, assurant ainsi une offre de loisirs de qualité les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ces programmes seront conçus pour être accessibles à tous, favorisant ainsi la mixité et l'inclusion.</p> <p>Nous soutiendrons également les mouvements de jeunesse en facilitant l'accès aux locaux municipaux et en subventionnant les projets éducatifs.</p>
O. de la Faire	<p>Les activités périscolaires, du mercredi ou encore pour les vacances restent trop pauvres, contraignantes et chères à Versailles pour des familles dans lesquelles les deux parents travaillent, ou encore pour les familles nombreuses.</p> <p>Dès que les réservations d'activités sur le site de la mairie sont ouvertes, elles sont prises d'assaut par les quelques familles qui seront suffisamment réactives laissant de nombreuses autres sans solutions.</p> <p>Il n'est pas normal que certaines de nos familles emmènent leurs enfants par exemple au Chesnay faute de proposition chez nous.</p> <p>Nous développerons des activités qui font grandir et qui ne seront plus uniquement du gardiennage, avec beaucoup plus de places et un principe de conduites facilitées.</p> <p>Nous valoriserons les initiatives citoyennes comme le patronage avec nos églises. Des parents bénévoles souhaitent répliquer ce qui existe par ailleurs. Nous les soutiendrons.</p>

3. CULTURE SPORT LOISIRS

10- Le tarif famille proposé à la piscine de Montbauron s'applique uniquement si plusieurs membres de la famille viennent nager ensemble. Serait-il envisageable que ce tarif famille puisse bénéficier à chaque membre individuellement (à l'image de la carte famille nombreuse) ?

F. de Mazières	La nouvelle DSP avec Vert Marine à pris effet en mai 2024 et une révision des tarifs est possible / prévue au 1er janvier 2026. Les discussions ont lieu en septembre / octobre et nous comptons proposer que la définition des bénéficiaires soit maintenue et que les tarifs puissent s'appliquer lors d'une présence individuelle.
C. Filleur	Nous sommes favorables à ce nouveau tarif famille à l'image de la carte famille nombreuse et proposons de réaliser une simulation financière en collaboration avec Vert Marine.
O. de la Faire	Oui, nous avons déjà soulevé le sujet de la prise en compte des besoins des familles dans la tarification de la piscine de Montbauron. D'autant que le manque à gagner apparent est compensé par une fréquentation de fait plus élevée quand le tarif paraît plus acceptable. Donc, nous mettrons un tarif familial avec la carte famille nombreuse.

11- Les catégories de revenus qui déterminent le coût d'accès aux activités culturelles sportives et de loisirs proposées par la municipalité seront-elles revues de manière à s'adapter aux évolutions du pouvoir d'achat ? Si oui, selon quel principe ?

F. de Mazières	<p>Il a été fait le choix de mettre en place une tarification au plus près de la situation financière de chaque famille. Nous sommes passés d'un tarif par tranches de quotient familial à un tarif qui fixe pour chaque famille un taux de participation au coût de l'activité (taux d'effort).</p> <p>La base de ce taux d'effort est le quotient CAF. Ce quotient intègre tous les revenus ainsi que les situations de famille (nombres d'enfants, enfant handicapé). La ville a souhaité soutenir les familles nombreuses (3 enfants) en garantissant un abattement et a donné un coup de pouce supplémentaire aux familles de 4 enfants et plus avec un abattement supplémentaire.</p> <p>Ce taux d'effort a aussi été mis en place pour le conservatoire et les Maisons de quartier. Beaucoup d'événements culturels proposent un accès gratuit comme de nombreux spectacles du Mois Molière...</p>
C. Filleur	<p>D'une manière générale, les prestations payantes de la mairie seront réexaminées pour tenir compte de l'évolution du pouvoir d'achat et tout sera mis en oeuvre pour en baisser le coût. Fournir des services gratuits financés par des économies, faire appel au bénévolat, sera une de nos priorités.</p> <p>Rendre du pouvoir d'achat aux Versaillais est un objectif majeur pour nous.</p> <p>Nous serons vigilants à ajuster à la baisse les catégories de revenus qui déterminent le coût d'accès aux activités culturelles et sportives pour compenser d'éventuelles baisses.</p> <p>Notre objectif est avant tout d'augmenter le nombre de places aux activités municipales appréciées des familles comme le CIS Centre d'Initiation Sportive pour les 3-12 ans.</p>

O. de la Faire

Nous sommes favorables à une modulation moins importante des tarifs, c'est-à-dire que tous les enfants, toutes les familles doivent être aidées, et pas seulement les plus modestes. C'est-à-dire que nous sommes favorables aux aides familiales et pas uniquement aux aides sociales.

Le chèque loisirs et sport permet d'aider toutes les familles. Nous sommes favorables à cette formule et souhaiterions que chaque enfant puisse en bénéficier de manière égale. Le Département et la Région ont eux aussi leurs « Pass » respectivement pour les collégiens et les lycéens. Ces aides sont des coûts pour la collectivité, mais à la fois des soutiens à la vie locale.

Notre priorité est claire : faire du développement économique le moteur de notre action municipale. Sans création de richesse, il n'y a ni politique familiale ambitieuse, ni sécurité renforcée, ni qualité de vie durable. Versailles doit redevenir une ville où l'on entreprend, où l'on investit, où l'on crée.

Que pensez-vous du système du « chèque culture et sport » qui permet à chaque enfant de bénéficier d'un « crédit » accordé par la ville dans l'activité de son choix.

F. de Mazières

Le chèque culture et sport est un dispositif départemental maintenu en 2026 (Pass +) ou étatique (Pass culture ou Pass Sport). Il s'agit d'aides en lien avec des organismes référencés qui permettent aux bénéficiaires de l'utiliser. Compte tenu de l'existant, ce n'est pas une priorité de multiplier les Pass.

A Versailles, nous accompagnons financièrement directement des associations et des activités de nos établissements accueillant les enfants de la ville.

12- Quelles mesures concrètes proposez-vous pour rendre l'offre culturelle de Versailles plus accessible aux familles (tarifs, horaires, offre et programmation) ?

F. de Mazières

Nos établissements culturels ont des tarifs modérés.

La gratuité est totale pour les bibliothèques et la médiathèque.

Les expositions sont gratuites pour les enfants et proposent de la médiation systématiquement. Elles sont adaptées aux familles et nous continuerons les expositions comme Figurines en ce moment à l'Ancienne Poste en particulier au moment des vacances de Noël.

Notre programmation est aussi financièrement largement avantageuse pour les familles. Des propositions pour les familles comme le Baz'art des Mômes, l'espace jeunesse Histoire de Lire ou le Mois Molière sont plébiscités par les familles.

Je continuerai et renforcerai ces propositions. Cadre de vie 14- Au titre de la prévention, comment agirez-vous en matière de lutte contre des affichages "choquants", contraires aux bonnes mœurs (affiches de films, publicités, campagnes diverses) sur la

C. Filleur

Tarifs et horaires adaptés :

Mise en place d'une tarification sociale pour les activités culturelles et sportives.

Ouverture des bibliothèques et de ludothèques le dimanche pour les étudiants et les familles.

Programmation diversifiée :

Création de tiers-lieux culturels dans les quartiers, avec des ateliers pour tous les âges.

Festival du livre & cinéma Jeunesse au printemps pour les enfants et adolescents.

Festival de musique local, les "Versailles Folies", dédié aux jeunes talents.

Lancement d'un programme de loisirs "Un samedi soir à Versailles" co-construit avec les jeunes ambassadeurs de chaque quartier (membres du Conseil Municipal des Jeunes).

Création d'un Mois Molière Off sur le modèle du Festival Off d'Avignon, avec l'installation de buvettes éphémères et food trucks dans toute la ville.

Accessibilité renforcée :

Carte "Médiathèques de Versailles" offerte à chaque enfant du primaire pour encourager l'usage des services gratuits.

Ateliers d'anglais périscolaires et échanges numériques (programme eTwinning) et physiques (villes européennes jumelées) pour les jeunes.

Collaboration avec les acteurs locaux :

Conventions pluriannuelles avec les associations pour proposer des programmes périscolaires et extrascolaires.

Priorité d'accès aux spectacles du Mois Molière pour les familles versaillaises.

O. de la Faire

Nous arrêterons l'approche budgétaire fragmentée des maisons de quartier en instaurant un fléchage fin et un principe de mutualisation sur l'usage des fonds publics de Versailles.

En particulier, l'ensemble des achats de livres et lectures disponibles sera contrôlé en amont par la mairie. Car il n'est pas normal que chaque bibliothèque de maison de quartier gère ses achats culturels à sa guise avec plusieurs dérives constatées par nos familles qui découvrent des livres qui expliquent comment ne plus faire confiance à la structure familiale ou encore qui versent dans le wokisme. Nous ferons un audit complet pour rapidement retirer tous les livres et contenus inappropriés qui blessent nos jeunes.

Nous souhaiterions élargir les horaires de bibliothèque, et renforcer la fréquentation des écoles. Cette année, certaines écoles n'ont pu envoyer qu'une fois dans l'année chaque classe.

Nous serons particulièrement vigilants sur les contenus proposés dans l'offre culturelle à Versailles, afin qu'ils soient aussi éducatifs que divertissants, mais aussi exempts de toute influence d'idéologies malsaines et/ou mensongères comme la théorie du genre et les influences LGBT et wokiste.

Nous encouragerons les élèves versaillais à découvrir le "mois Molière" : encore trop de jeunes versaillais ne connaissent même pas l'existence de ce festival. Demain, chaque école, collège et lycée de Versailles seront impliqués dans le "mois Molière". Nous organiserons des interventions des douzes troupes en résidence dans les écoles qui le souhaitent pour de courtes représentations théâtrales, avec des extraits adaptés, susceptibles de donner envie aux élèves.

Nous renforcerons le partenariat avec le château pour que les versaillais y aient un accès privilégié.

4. LOGEMENT - SECURITE - CADRE DE VIE - TRANSPORTS

■ Logement

13- Comment votre équipe entend-elle rendre possible — et plus rapide — la rénovation énergétique des logements les plus énergivores, notamment dans les secteurs où le patrimoine impose des contraintes fortes et coûteuses dans les zones protégées ? (Aides, accompagnement déclaration préalable de travaux...)

F. de Mazières

Je me suis battu au niveau national pour tenir compte des spécificités de Versailles. Les bâtiments anciens sont parfois plus adaptés à la canicule.

J'ai organisé des réunions publiques sur ce sujet et je continuerai afin de bien informer sur ces sujets (sur les aides ...).

Nous continuerons d'accompagner ceux qui ont des projets de rénovation dans le cadre des contraintes du secteur sauvegardé.

Par ailleurs, j'ai développé avec mon équipe l'offre de logements étudiants.

C. Filleur

Pour les logements les plus énergivores, notamment dans les secteurs protégés où les contraintes de patrimoine sont fortes, nous mettrons en place les mesures suivantes :

Accompagnement sur-mesure :

Nous enrichirons les missions de la Maison de l'architecture et du patrimoine pour faciliter les démarches des propriétaires : médiation avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), aide à la déclaration préalable de travaux, et orientation vers les aides financières (ADEME, fonds européens, subventions locales). Innovation et exemplarité : Nous soutiendrons les projets pilotes (ex : rénovation bas-carbone dans les quartiers historiques) et formerons les propriétaires aux solutions compatibles avec les règles des zones protégées (ex : isolation intérieure, chaufferies performantes).

Aides financières et techniques :

Nous optimiserons les sources de financement (ADEME, fonds européens, Banque des Territoires) pour réduire le coût des travaux de maîtrise d'ouvrage municipale. Conventonnement avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour proposer des solutions adaptées (logements sociaux, rénovation énergétique, etc.) en ciblant les copropriétés dégradées et les propriétaires modestes

Simplification administrative :

Création d'un guichet unique en mairie pour centraliser les demandes (aides, autorisations, conseils techniques) et accélérer les dossiers, en collaboration avec les services de l'urbanisme et les experts du patrimoine. D'un point de vue plus général, il nous semble indispensable de permettre à des familles de s'installer et de grandir (projets d'enfants) sans avoir à déménager en grande banlieue ou de renoncer à un projet d'enfant. Je tiens à rappeler que les français ont perdu l'équivalent de 20m² de pouvoir d'acheter ces 20 dernières années (soit l'équivalent de 2 chambres d'enfants). Nous combattons ce frein à la natalité en adhérent à l'Office Foncier Solidaire (OFS) des Yvelines, comme la plupart des communes autour de nous. Cet établissement permet le déploiement du Bail Réel Solidaire (dissociation foncier sol/bâti pour une baisse de 30 à 40% du prix d'achat d'une résidence principale pour les classes moyennes et intermédiaires). C'est un acte concret en faveur de l'épanouissement et de la croissance des familles qui le souhaitent.

O. de la Faire

Nous sommes réticents à la mise en place de contraintes de moins en moins raisonnables au prétexte de protéger l'environnement, surtout dans le domaine de l'énergie et en particulier dans une ville avec de beaux et anciens bâtiments. Ainsi, nous nous étions opposés à la mise en place des ZFE.

Nous accompagnerons au mieux les Versaillais pour les conseiller sur leurs droits et les aider à aller au bout de leurs projets.

Nous aurons une politique de Logement maîtrisée et ambitieuse. Nous mettrons un terme à la course quantitative au logement social tant que le Maire ne maîtrise pas 100 % des attributions. Nous soutiendrons l'initiative nationale pour modifier la loi SRU qui pénalise nos communes afin de redonner aux maires la pleine capacité de décider qui habite la commune. La priorité sera donnée aux salariés travaillant à Versailles, nos pompiers, soignants, enseignants, employés des services du quotidien, gendarmes retraités ou militaires, mais aussi aux familles versaillaises enracinées sur le territoire.

■ Cadre de vie

14- Au titre de la prévention, comment agirez-vous en matière de lutte contre des affichages "choquants", contraires aux bonnes mœurs (affiches de films, publicités, campagnes diverses) sur la voie publique ?

F. de Mazières

La ville a adopté cette année un règlement local de publicité beaucoup plus contraignant afin de supprimer les grands panneaux d'affichage trop nombreux notamment sur la rue des Chantiers.

En ce qui concerne les affichages inutilement provocants, choquant pour de jeunes enfants, contraires aux bonnes mœurs, force est de constater que nous ne sommes pas consultés en amont.

L'expérience nous montre que le retrait d'une affiche peut avoir l'effet contraire à celui recherché. Il faut donc au cas par cas bien examiner les avantages et les inconvénients d'un retrait par rapport au but recherché, à savoir protéger les enfants.

Dans tous les cas, je fais constater par la police municipale et je saisis le Procureur de la République.

C. Filleur

Nous appliquerons la loi. Les possibilités de retirer des affiches sont très limitées.

O. de la Faire

Nous avons déjà soulevé cette question en conseil municipal, il est tout à fait possible d'inclure des clauses de bonne moralité dans les contrats d'affichage, et nous le ferons.

15- Quelles mesures préconisez-vous pour assurer la sécurité tant des cyclistes que des piétons, notamment les personnes âgées et les enfants ?

F. de Mazières

Sur la voie publique, chacun doit respecter le plus faible. Nous agissons et agirons de deux manières: la prévention, nous faisons chaque année au moins une campagne de sensibilisation sur le sujet (magazine, interventions dans les établissements scolaires et permis vélo ...) et la sanction en augmentant le nombre des contrôles grâce à un nombre plus important de policiers municipaux.

Par ailleurs, nous avons organisé une journée de sécurité routière et de partage de l'espace public en 2023, avec le concours de la Prévention routière, de la PN, de la Gendarmerie, des Pompiers et de compagnies d'assurances; une autre est programmé en octobre prochain.

C. Filleur

Pour les piétons (notamment personnes âgées et enfants) :

Nous sécuriserons les trottoirs en standardisant les « bateaux » de trottoir pour faciliter le passage des poussettes, des personnes à mobilité réduite (PMR) et des vélos.

Nous adapterons les carrefours dangereux encore trop nombreux en allongeant le temps de traversée piétonne dans les zones sensibles (ex. secteur Europe, croisement boulevard du Roi).

Nous créerons des espaces piétons en transformant des ruelles, impasses et places (ex. place Charost) en espaces piétons végétalisés, réduisant l'imperméabilisation des sols et créant de l'ombre.

Nous déploierons un éclairage public LED haute performance dans toute la ville pour améliorer la visibilité et la sécurité la nuit.

Nous généraliserons des zones 30 km/h associées à des radars urbains pour limiter la vitesse et sécuriser les déplacements.

Pour les cyclistes :

Nous sécuriserons les pistes cyclables et rendrons beaucoup plus attractif le déplacement à vélo (pour le travail et les courses) en créant une vraie continuité du réseau actuel, en particulier vers les collèges.

Une politique vélo ne se réduit pas aux pistes cyclables, nous mettrons en place une piste d'apprentissage publique pour les jeunes cyclistes, organiserons une fête du vélo annuelle et créerons un challenge « mai à vélo » pour sensibiliser et impliquer les habitants.

Nous installerons des équipements vélo en nombre suffisant et adaptés aux vélos cargo (ce qui est très loin d'être le cas aujourd'hui), notamment près des gares, des commerces et des écoles

Enfin, nous mettrons en place un forfait pour les agents municipaux afin d'encourager les déplacements à vélo, avec intégration de vélos électriques et cargo dans la flotte municipale.

Pour tous :

nous créerons des corridors écologiques et d'îlots de fraîcheur continus reliant parcs, jardins publics et terrains municipaux, pour un cadre de vie plus agréable et sécurisé.

En particulier, une partie de l'avenue de Paris sera aménagée en partie en promenade (parcs pour enfants, jardins, espaces de détente), tout en conservant une voie de circulation pour les voitures.

O. de la Faire

Nous informerons les familles du droit des enfants de moins de huit ans à circuler sur les trottoirs à vélo. Nous allons apaiser les usages : rétablir le "savoir-vivre Versailles" en clarifiant les zones : trottoirs pour les piétons, axes identifiés pour les vélos. Nous renforcerons les contrôles sur les comportements dangereux (trottinettes, vélos) et nous instaurerons une charte locale de savoir-vivre entre les usagers.

■ Transports

16- Quelles sont vos propositions pour déployer les liaisons, et notamment les circulations douces, tant à l'intérieur que vers l'extérieur de la commune et autour de gares ?

F. de Mazières

Nous continuerons de développer les circulations douces. Nous avons commencé les pistes cyclables en portant une attention particulière pour les écoliers, collégiens et lycéens qui traversent Versailles. Et nous finirons l'axe Nord-Sud par l'avenue du Général de Gaulle.

Nous avons aussi créé des liaisons vers les gares et il est prévu de relier Satory par une piste cyclable ...

Par ailleurs, nous avons renforcé la sécurité routière aux abords des écoles (Edme Frémy, Richard Mique, Saint-Jean-Hulst, Les Châtaigniers ...). Et nous continuerons par exemple devant Charles Perrault, Les Condamines / Rameau ...

C. Filleur

Aménagement des liaisons douces internes

- Enquête mobilité :

Nous approfondirons l'enquête de l'Institut Paris Région (2022) dès la première année pour calibrer les actions sur des données réelles et identifier les besoins prioritaires en matière de déplacements (piétons, vélos, transports en commun).

- Sécurisation des itinéraires vélos :

Nous sécuriserons, développerons et encouragerons la pratique du vélo (cf question 15)

Connexions vers les gares et l'extérieur

- Négociation avec la Région Île-de-France :

Nous exigerons un service de trains de meilleure qualité (ponctualité, fréquence, durée de trajet) depuis les gares de Versailles (Chantiers, Rive Droite, Rive Gauche).

Nous serons attentifs au déploiement programmé par la Région d'autoroute cyclable (voie cyclable de Versailles à la Défense)

- Navettes électriques vers le Château :

En dialogue avec l'établissement public du château de Versailles, nous mettrons en place des navettes électriques depuis des parkings (Satory, Mortemets), pour faciliter l'accès au centre-ville en désencombrant la circulation interne et envisager à terme une végétalisation de la Place d'Armes.

- Lignes de covoiturage locales et intercommunales :

Nous développerons des lignes de covoiturage pour relier Versailles aux communes voisines et aux pôles d'emploi.

- Bornes de recharge électrique :

Nous réaliserons un état des lieux des besoins et prioriserons l'implantation de bornes pour véhicules électriques, notamment près des gares et des axes majeurs.

Amélioration des abords des gares

- Signalétique claire:

Nous installerons une signalétique claire et moderne dès les gares pour guider les usagers vers les commerces, les lieux touristiques et les axes de circulations douces.

- Stationnement vélo sécurisé :

Nous augmenterons le nombre d'équipements vélo (arceaux, consignes, stations de réparation) près des gares pour encourager l'intermodalité.

- Forfait Mobilités Durables :

Nous proposerons un forfait pour les agents municipaux et inciter les habitants à utiliser le vélo, en intégrant des vélos électriques et cargo dans la flotte municipale.

Intégration des mobilités douces dans les projets urbains

- Plan de mobilité intercommunal :

Nous nous coordonnerons avec Versailles Grand Parc pour harmoniser les aménagements (pistes cyclables, zones piétonnes) à l'échelle de l'agglomération.

Ces mesures visent à faciliter les trajets quotidiens, désenclaver les quartiers et renforcer les connexions avec l'extérieur, tout en améliorant le cadre de vie.

O. de la Faire

La mobilité doit redevenir une question de respect, pas de conflit. Nous travaillerons à fluidifier les grands axes structurants, à synchroniser intelligemment les feux tricolores sur les axes communaux ou départementaux et à supprimer les aménagements inefficaces qui créent des bouchons. Nous poursuivrons les circulations douces vers les villes voisines.

Autour des travaux de la ligne 18 et du Grand Paris Express, beaucoup d'aménagements restent à définir. Nous souhaitons trouver un équilibre qui bénéficie aux vélos sans passer par le harcèlement de l'automobiliste. Nous veillerons à élargir l'offre de transport entre le quartier de Satory et le reste de la ville, pour qu'aucun quartier ne soit mis à l'écart.

17- Quelle sera votre politique en ce qui concerne les stationnements, notamment pour faciliter l'accès aux écoles et équipements publics intéressant les familles ? (plus de places 15 min gratuites, plus d'emplacements pour les vélos et vélos cargos...). La gratuité pour les femmes enceintes est-elle envisageable ?

F. de Mazières

Les stationnements seront favorisés au cas par cas en fonction de la législation en vigueur (plan Vigipirate qui n'autorise pas de stationnement de véhicules le long des écoles).

La législation actuelle ne prévoit pas le cas de gratuité pour les femmes enceintes.

C. Filleur

Le mandat commencera par une grande enquête déplacement/stationnement, qui donnera lieu à un plan pluriannuel d'intervention sur le mandat : stationnement, parking, stratégie cyclable, circulation.

O. de la Faire

Nous souhaitons que les Versaillais retrouvent la possibilité de venir en centre ville faire leurs achats et utiliser les infrastructures de la ville sans difficultés. La meilleure source de revenus pour notre ville, c'est son attractivité et son dynamisme économique, et non les recettes de stationnement.

C'est une excellente proposition, nous étudierons la possibilité d'aménager des places famille/femme enceinte.

■ Sécurité

Si Versailles reste une ville sûre, les crimes et délits ne cessent d'augmenter depuis 2020. Même si certains phénomènes sont endigués depuis 2023, d'autres augmentent toujours, notamment le trafic et l'usage de stupéfiants qui a quasiment doublé. 18- Quelles mesures concrètes souhaiteriez-vous adopter pour assurer la sécurité des Versaillais ?

F. de Mazières

Selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur concernant Versailles, les atteintes aux biens (vols, vandalisme) ont diminué; en revanche les atteintes aux personnes dont essentiellement les violences intra-familiales ont augmenté; il en est de même de la vente et de la consommation de produits illicites.

Ces crimes ou délits ne s'expriment pas nécessairement dans l'espace public, ce qui complique leur détection et leur traitement. Pour autant, nous continuons de mettre l'accent sur la « combinaison des moyens »: intervenante sociale en commissariat, police nationale, services sociaux, maisons de quartier dont le rôle éducatif et de détection des situations sensibles est important, partages avec le système scolaire et les intervenants du département (dont c'est une mission essentielle) et la Justice au sein du CLSPD et du « groupe mineurs ».

L'évolution du cadre légal des polices municipales (projet de loi en cours d'examen au Parlement) sera également propice à l'adaptation de nos moyens d'action (AFD, ... ?).

C. Filleur

Nous nous engageons pour une ville où chacun se sent en sécurité, quels que soient son quartier, son âge, son genre, ou son heure de sortie. Nous voulons également préparer notre ville aux crises majeures qui peuvent l'affecter (climatiques, sanitaires, géopolitiques...).

Nous faisons les propositions suivantes :

Patrouilles nocturnes et effectifs de police municipale renforcés pour atteindre la moyenne nationale des villes de taille comparable, incluant le recrutement de médiateurs et d'ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) chargés d'assurer une présence humaine visible et rassurante dans les zones sensibles, comme les abords des établissements scolaires

Programme de prévention et de prise en charge des addictions aux substances et des dépendances aux usages numériques, lutte contre les points de deal, contrôle rigoureux de la vente d'alcool aux mineurs dans les commerces d'alimentation, et renforcement du dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » pour encourager la prévention citoyenne

Lutte contre les violences faites aux femmes et soutien aux victimes concrétisés par l'ouverture d'une « Maison des Femmes » offrant un lieu d'écoute et de conseil sécurisé jusqu'à l'obtention d'un nouveau logement, complétée par le déploiement des dispositifs « Angela » et « Relais Stop Commerçants » permettant aux Versaillais de trouver refuge immédiatement dans un réseau de boutiques partenaires en cas de harcèlement.

Sécurisation de la voirie et des carrefours dangereux via la généralisation des zones 30 km/h associées à des radars urbains, le déploiement d'un éclairage public LED haute performance et l'installation d'un réseau de vidéoprotection intelligente capable de reconnaître les situations problématiques en temps réel pour déclencher des interventions immédiates

Résilience urbaine et protection civile organisées par la formation systématique et répétée des collégiens, lycéens et de leurs parents aux gestes de premiers secours (PSC1), la mise en place d'un véritable « plan canicule » incluant des zones de fraîcheur végétalisées sur les grandes artères, et l'édition de supports pédagogiques sous forme de BD pour éduquer les enfants dès le primaire

Surveillance renforcée du bâti, des immeubles en péril et de l'état de la voirie assurée par une coordination proactive entre la ville, les syndicats et les propriétaires pour anticiper les risques d'effondrement dans les rues historiques, tout en interdisant strictement le transit des camions de plus de 10 tonnes en centre-ville par des contrôles de police réguliers.

O. de la Faire

Face à une dégradation progressive du climat de tranquillité publique à Versailles, nous restaurerons la sécurité partout et pour tous en renforçant la présence de la police municipale et en étendant les amplitudes horaires des patrouilles, en particulier en fin de soirée. Nous ciblerons prioritairement les lieux stratégiques dans lesquels les dégradations du quotidien sont les plus visibles : Place du Marché, gares, parkings, écoles, parcs et quartiers sensibles.

Nous appliquerons la tolérance zéro contre les incivilités répétées : agressions, tapages, dégradations, dépôts sauvages, rodéos urbains. Nous systématiserons la verbalisation forfaitaire de 500 € pour la consommation de stupéfiants.

Nous permettrons aux bus "l'arrêt à la demande" après 22h pour limiter les trajets à pied nocturnes. Nous encouragerons les initiatives pour lutter contre les cambriolages, notamment en développant un partenariat avec le réseau citoyen "Voisins vigilants".

Nous utiliserons les technologies pour déployer et cibler intelligemment avec une vidéoprotection couplée à l'IA dans les zones sensibles.

Notre politique de sécurité du quotidien sera renforcée par ces initiatives de bon sens, reposant sur des aménagements simples et l'entraide citoyenne.

19- Quelles seront vos priorités concernant la police municipale de Versailles?**F. de Mazières**

La prochaine mise en service du nouvel Hôtel de police municipale rue des Chantiers avec un Centre de Supervision Urbaine modernisée (« du dernier cri ! ») permettra de disposer d'un outil renforcé de conduite de l'action de la police municipale; en effet le CSU, grâce au réseau des caméras de vidéo- protection associé à un nouveau logiciel de traitement et d'interprétation des images (en cours de test) sera encore mieux à même:

- de détecter les situations dangereuses et de conduire l'action de la Police Municipale,
- de contribuer aux enquêtes judiciaires menées par la Police Nationale.

Par ailleurs, l'équipement de la Police Municipale constitue de progresser (caméras individuelles, pistolets électriques, ...).

La « bataille des effectifs » reste également une priorité.

Le nombre de places offerts aux concours nationaux étant très nettement inférieurs aux postes ouverts par les différentes communes de France, nous sommes comme les autres communes confrontées au même problème de recrutement. Notre Police Municipale étant aujourd'hui armée, nous veillons particulièrement à la qualité du recrutement.

O. de la Faire

La moyenne nationale pour une ville de même taille est de 50 policiers municipaux, nous en avons 28. Nous nous engageons à renforcer les effectifs de la police municipale, parce que la sécurité est la première des libertés. Sans elle, il n'y a ni qualité de vie, ni attractivité, ni confiance.

Nous voulons une ville sûre pour nos enfants, une ville sûre pour nos aînés, une ville sûre pour tous les versaillais.

5. AIDES SOCIALES ET FAMILIALES - SANTÉ

20- Sur la tarification sociale, quelles mesures envisagez-vous pour faciliter l'accès de tous les enfants à la cantine scolaire et aux crèches, y compris lorsque l'un des parents a choisi de rester au foyer ?

F. de Mazières

En préambule, il faut souligner que l'accès à la cantine est garanti pour tous sans aucune condition d'activité professionnelle. Les familles peuvent s'inscrire à la cantine selon leur besoin et se désinscrire jusqu'à la veille. La ville de Versailles applique une tarification sociale dite « taux d'effort » pour les activités de cantine, le périscolaire et l'accueil en crèche.

La participation des familles qui sont accueillies en crèches sont réglementées par la Caisse d'allocations familiales.

Pour le périscolaire et la cantine, nous avons appliqué le même principe de taux d'effort, taux de participation des familles, en fonction de leur revenus (base du quotient caf) avec une attention particulière aux familles nombreuses (taux minoré dès le 3e enfant et maintien de cet avantage pour le 4e enfant).

Le tarif plancher n'a pas été réévalué cette année pour tenir compte de la situation des familles les plus fragiles et la hausse pour les autres ont été très modérée (+1%) alors que le prestataire de restauration a substantiellement augmenté le coût de sa prestation.

C. Filleur

Nous pensons que tous les enfants doivent pouvoir bénéficier de la cantine quelle que soit la situation du foyer. Nous ferons en sorte que tous les enfants dont les parents le souhaitent puissent avoir accès à la cantine. Dans les écoles contraintes en termes de places (comme par exemple à Marcel Lafitan), nous souhaitons tenir compte des cas particuliers des familles, comme pour l'accès aux places de crèche : familles dont les deux parents travaillent, mais aussi familles dont un enfant est porteur de handicap où familles où l'un des parents aide un proche dépendant.

Nous souhaitons également discuter avec les familles de solutions alternatives, comme des déjeuners partagés au domicile d'une famille par roulement. Nous favoriserons la solidarité entre familles.

O. de la Faire

La cantine scolaire et les crèches sont des services publics à destination des familles. Nous avons le souhait, par notre politique ambitieuse de développement économique, de pouvoir retrouver des moyens nous permettant de développer davantage les services aux familles, d'ouvrir de nouvelles crèches, de proposer de nouveaux services. Nous voulons ainsi rétablir l'égalité des familles dans l'accès aux crèches, la cantine, le périscolaire, mais aussi aux sports... Le choix de rester au foyer ne doit pas avoir un impact négatif sur les familles.

21- Face à la chute de la démographie, comment envisagez-vous, au niveau de la commune, d'aider les couples à accueillir des enfants ? (Complément congé parental, prime à la naissance, autre...)

F. de Mazières

Il s'agit d'une compétence de l'Etat.

Toutefois au niveau de Versailles, nous visons à favoriser au maximum l'accueil des familles et à leur faciliter la vie: développement des modes de garde, souplesse des réservations et annulations du périscolaire, cadre de vie ...

C. Filleur

Il nous semble indispensable de permettre à des familles de s'installer et de grandir (projets d'enfants) sans avoir à déménager en grande banlieue ou de renoncer à un projet d'enfant. Je tiens à rappeler que les français ont perdu l'équivalent de 20m2 de pouvoir d'acheter ces 20 dernières années (soit l'équivalent de 2 chambres d'enfants). Nous combattons ce frein à la natalité en adhérent à l'Office Foncier Solidaire (OFS) des Yvelines, comme la plupart des communes autour de nous. Cet établissement permet le déploiement du Bail Réel Solidaire (dissociation foncier sol/bâti pour une baisse de 30 à 40% du prix d'achat d'une résidence principale pour les classes moyennes et intermédiaires). C'est un acte concret en faveur de l'épanouissement et de la croissance des familles qui le souhaitent. Nous nous appuyons sur l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France, avec lequel la mairie ne conventionne pas actuellement, alors même que cet établissement est financé en partie par la taxe foncière des ménages et entreprises versaillaises. Nous déploierons ce type de produit de logement sur Satory (en négociant avec l'Etat qui est maître d'ouvrage sur le secteur de l'opération d'intérêt national) mais aussi dans plusieurs endroits de la ville en nous appuyant sur une véritable politique foncière.

Au delà de ces aspects liés au logement, nous continuerons d'appuyer les familles dans les questions de garde, de confort de cadre de vie, d'excellence de l'enseignement et des activités.

O. de la Faire

En 25 ans, le pouvoir d'achat immobilier des Français s'est effondré, représentant une perte de 20 à 30m² pour les jeunes. C'est l'un des principaux facteurs de l'effondrement de la natalité. Notre politique du logement doit nous permettre de développer une offre de logements diversifiée et équilibrée pour répondre à toutes les situations. Des logements sociaux pour nos familles et nos salariés modestes ; des logements intermédiaires, indispensables pour loger ceux qui travaillent à Versailles – infirmiers, pompiers, enseignants, militaires ; et des dispositifs d'accession sociale à la propriété, comme le Bail Réel Solidaire (BRS), pour permettre à nos jeunes et à nos enfants de devenir propriétaires sans quitter le territoire.

Nous veillerons à ce que la prime de naissance soit distribuée au moment de l'enregistrement à l'état-civil, car certaines familles n'ont pas été informées de cette prime et donc n'ont pas su qu'il fallait en faire la demande.

Nous veillerons à ce que les poussettes soient les bienvenues dans tous les lieux publics versaillais. Nous serons favorables à l'organisation d'un vide grenier « spécial bébé » qui permette aux familles d'acquérir ou de revendre facilement leurs équipements.

Nous essayerons de mettre à disposition un local test associatif pour l'organisation des garderies familiales. Nous instaurerons une application « crèche à la demande » pour optimiser les places occasionnelles disponibles et le taux d'occupation.

Si nous voulons une ville vivante demain, nous devons protéger ceux qui donnent la vie aujourd'hui. Versailles doit préserver ce qui fait son image et rester une terre d'accueil pour les familles.

22- Comment comptez-vous améliorer l'accueil et l'insertion des personnes handicapées enfants et adultes à Versailles ?

F. de Mazières

Pour la petite enfance, nous accompagnerons les enfants en situation de handicap dans les crèches.
La ville accueille deux dispositifs d'inclusion scolaire (ULIS) dans les écoles Village Montreuil et Jacqueline Fleury Marié et depuis 4 ans une unité maternelle autisme (UEMA) à l'école les Dauphins.
Au-delà de ces dispositifs de l'éducation nationale que nous accompagnons, et face à la forte hausse des troubles du comportement chez les enfants d'âge scolaire, la ville a décidé de créer en janvier 2024 un pôle inclusion scolaire au sein de la direction de l'éducation et de la jeunesse.
L'objectif de de mieux accompagner les parents en particulier au moment de l'inscription de leur enfant en parallèle des autres démarches auprès de la MDPH et de l'éducation nationale.
Une instance de préparation de la rentrée scolaire associe la direction de la petite enfance et celle de l'éducation pour faciliter le bon accueil des enfants déjà détectés dans nos établissements avant 3 ans.
Versailles est la première commune à avoir signé une convention avec l'éducation nationale afin d'assurer la présence des accompagnants éducatif (aesh) sur le temps de pause méridienne. Des salles sensorielles ont été aménagées dans plusieurs écoles afin prévoir des zones de répit pour les enfants concernés. Du matériel a également été fournis aux écoles (fauteuils adaptés, table abaissée) pour répondre aux besoins de nos élèves. Un plan de formation commun enseignants, atsems et animateurs permet aussi de mettre en œuvre des référentiels d'accueil communs à tous. Beaucoup reste à faire mais nous sommes sur la bonne voie.
Nous allons poursuivre la mise en accessibilité de l'espace public et des équipements municipaux, installer une aire de jeux inclusive, développer des actions facilitant l'inclusion et l'autonomie des personnes et l'aide aux parents d'enfants en situation de handicap.
Nous continuerons de soutenir et d'accompagner les associations du secteur.

C. Filleur

Nous agissons sur plusieurs leviers pour garantir une ville inclusive :

Éducation et jeunesse :

Augmentation du nombre d'AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) sur les temps de cantine et périscolaire (p. 12).
Inclusion scolaire renforcée via la commission passerelle entre petite enfance et école primaire (p. 12).
Accessibilité urbaine :

Voirie adaptée (trottoirs, passages piétons) et transports accessibles (minibus navettes, PAM) dans le cadre du programme "Ville amie des aîné(e)s" (p. 16).
Bâtiments publics et logements sociaux rénovés pour le handicap (p. 24).
Emploi et vie sociale :

Charte Engagement Inclusion pour intégrer les besoins des personnes handicapées dans tous les projets municipaux (p. 16).
Observatoire de la vie sociale pour identifier et résoudre les obstacles (p. 16).
Loisirs et culture :

Activités des Maisons de quartier enrichies (ex : ateliers adaptés) et tarification sociale pour les activités culturelles/sportives (p. 32).

O. de la Faire

Le Handicap concerne plusieurs personnes sur notre liste, nous aurons un maire adjoint dédié pleinement au handicap, parce qu'ils sont importants pour nous. Nous voulons que les personnes porteuses de handicap soient considérées avec tous leurs talents, leur sensibilité et leur richesse humaine, avec une pleine participation à la vie sociale, culturelle, sportive et économique.
Nous voulons rendre la ville réellement accessible à tous et ainsi accélérer la mise en accessibilité de l'espace public, des bâtiments municipaux, des maisons de quartier, des transports et des équipements culturels et sportifs.
Nous souhaitons développer des circuits PMR dans la ville et généraliser les technologies comme les feux parlants.
Nous voulons reconnaître et faciliter l'engagement quotidien des familles et des aidants, souvent lourd et épuisant, pour sensibiliser l'ensemble de la société aux enjeux du handicap.
Nous voulons encourager l'inclusion en lien avec les établissements spécialisés, les associations, les entreprises et les acteurs de l'emploi.
Nous accompagnerons et soutiendrons financièrement, durablement les établissements, les associations, les initiatives locales, les projets associatifs de maisons de vie et de maisons d'accueil de jour, comme la Ruche et bien d'autres. Nous donnerons de la visibilité à des associations comme À bras ouverts, Fratries, la nuit du handicap...
Leur action est indispensable et doit être reconnue, valorisée et protégée.

■ Santé

23- Quelles actions envisagez-vous pour améliorer l'accès aux soins médicaux ?

F. de Mazières

Nous allons ouvrir une maison de santé impasse Butte de Picardie (achat des murs par le CCAS), favoriser l'implantation de nouveaux professionnels de santé dans différents quartiers de Versailles (rue Montbauron, rue d'Angivillers, ancien Hôtel de Police, rue Porchefontaine...), soutenir l'ouverture de soins palliatifs (Fondation Jeanne Garnier) et favoriser le logement de proximité pour les soignants...
Par ailleurs, 60 lits nouveaux vont être ouverts à l'Hôpital de la Porte Verte.

C. Filleur	<p>Nous mettrons en place les actions suivantes pour améliorer les soins médicaux à Versailles :</p> <p>Installation de professionnels : Incitation à l'ouverture de maisons de santé dans du foncier municipal à loyer modéré. Réaffectation de locaux inutilisés pour les généralistes et spécialistes.</p> <p>Désengorgement des urgences : Organisation de permanences de soins en ville en lien avec la régulation du 15 (soirée et week-end). Promotion des téléconsultations assistées en pharmacie.</p> <p>Prévention et proximité : Événement annuel "Octobre Sport Santé Prévention" avec bilans gratuits (AVC, autonomie, etc.). Interventions de professionnels dans les écoles (gestes de premiers secours, santé mentale).</p> <p>Accès pour tous : Stationnements réservés pour les patients et aide aux travaux d'accessibilité pour les cabinets.</p>
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

O. de la Faire	<p>Notre projet est clair : lancer un plan municipal d'attractivité médicale et faire revenir des médecins à Versailles. Nous voulons faciliter l'installation et l'exercice des professionnels de santé avec des aides financières à l'installation ciblées. Nous mettrons à disposition des locaux municipaux à loyers modérés et préempterons des locaux dans nos nouvelles constructions. Nous voulons créer des cabinets médicaux à la journée pour les médecins retraités, jeunes médecins ou mères de famille à temps partiel.</p> <p>Dès notre prise de fonction, une de nos priorités sera de lancer une action concertée avec le Département et les ARS pour évaluer les besoins en vue de favoriser l'installation de plusieurs médecins généralistes mais aussi spécialistes. Nous manquons en effet de dermatologues, dentistes, gynécologues et autres spécialités ; il nous faut rétablir notre attractivité pour ces professionnels de la santé essentiels à la commune.</p> <p>Remettre la santé au cœur des priorités municipales, c'est protéger nos familles, sécuriser nos aînés et garantir à chacun la dignité de se soigner près de chez lui. Nous voulons une ville dans laquelle on peut vivre, se soigner, naître et grandir.</p>
-----------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

24 - Quelles actions comptez-vous mettre en place pour développer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ?

F. de Mazières	<p>En continuant de soutenir les associations comme Voisins et Soins et Rivage mais aussi en poursuivant le travail fourni dans le cadre de Versailles Ville Amie des Aînés (label obtenu par la ville en 2025) et la plateforme du Centre de Ressources territorial à Lepine.</p> <p>Les services de la ville et du CCAS ...</p> <p>Par ailleurs, nous avons deux directrices dans notre équipe ce qui marque l'intérêt porté à ce sujet.</p>
-----------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

C. Filleur	<p>Pour permettre aux Versaillais de rester chez eux en toute sécurité face à la perte d'autonomie, nous proposons de :</p> <p>Soutenir les aidants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement de solutions de répit ponctuel en partenariat avec les structures locales. ■ Création d'un collectif citoyen étudiant pour lutter contre l'isolement. <p>Adapter les logements :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Aide pour les travaux d'accessibilité (aides financières, conseils techniques). ■ Promotion de l'habitat intergénérationnel (étudiants/seniors). <p>Aménager l'espace public :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bancs de repos et lieux calmes et accessibles y compris en fauteuil roulant dans les parcs pour les visites en famille. <p>Renforcer les services :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Création des maisons France services supplémentaires pour les démarches administratives. ■ Mise en place un observatoire de la vie sociale pour repérer les besoins (aide à domicile, soins). <p>Sécuriser le quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Développement des transports adaptés (minibus navettes, PAM). ■ Adaptation de la voirie et les trottoirs (bancs, éclairage, sols non glissants).
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

O. de la Faire	<p>La vie précieuse de nos aînés doit retrouver toute sa place dans la cité et afin de valoriser toute la richesse qu'ils apportent pour qu'ils se sentent utiles et respectés. Nous soutiendrons activement les établissements de la commune qui prennent soin de nos aînés pour garantir l'accès à la diversité d'accueil. Nous lutterons résolument contre l'isolement en renforçant leur présence dans la vie locale et en répondant à l'aspiration de beaucoup du maintien à domicile.</p> <p>Nous valoriserons le rôle essentiel des grands-parents qui contribuent à la garde des petits-enfants, au soutien scolaire, à la transmission des savoirs et des valeurs par l'engagement associatif.</p> <p>Nous soutiendrons toutes les initiatives en faveur du bien-vieillir comme le développement du sport en EHPAD et en ville, les animations culturelles, sorties, activités adaptées. Nous soutiendrons activement les projets intergénérationnels : écoles, colocations jeunes/seniors, patronage, transmission de la mémoire des anciens, aide aux devoirs, ateliers créatifs et culinaires, actions citoyennes communes, aide au numérique, lieu de vie partagée (crèche/ maison de retraite)...</p> <p>Respecter, protéger et accompagner nos aînés, c'est honorer notre histoire et renforcer la fraternité.</p>
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

25- Quelles mesures envisagez-vous pour soutenir l'accompagnement des personnes en fin de vie ?

F. de Mazières	<p>Nous allons installer la Fondation Jeanne Garnier et nous poursuivrons notre soutien à l'association Voisins et Soins. Nous aurons 60 lits supplémentaires à L'hôpital de la Porte Verte.)</p>
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

C. Filleur

Pour accompagner les Versaillais en fin de vie et leurs proches, nous proposons de :

Créer un réseau de soutien : Partenariat avec les associations locales (ex : soins palliatifs, écoute) pour orienter les familles. Formation des agents municipaux (CCAS, services sociaux) à l'accompagnement et aux démarches.

Faciliter l'accès aux soins :

Liste des professionnels à domicile (médecins, infirmiers, psychologues) disponible en mairie.

Aide financière pour les frais de transport médical (ambulances, taxis adaptés).

Développement des soins palliatifs en lien avec la CPTS.

Soutenir les aidants :

Ateliers d'information sur les droits et aides (ex : congé de proche aidant). Groupe de parole ou permanence d'écoute en collaboration avec des associations.

O. de la Faire

Nous soutiendrons les établissements de la commune qui prennent part aux soins palliatifs, en lien avec les structures existantes et à venir.

Nous travaillerons en concertation avec les aidants et les proches, selon les besoins qu'ils exprimeront, afin de permettre plus que jamais aux personnes en fin de vie de se sentir entourées, aimées dans ces moments de la vie où chaque instant compte tellement.

26- La santé mentale des jeunes se détériore. Quelles réponses envisagez-vous d'apporter ? (sport, développement du PAEJ, "chantiers jeunes"...))**F. de Mazières**

Développement du PAEJ avec une attention particulière à la santé mentale ...

C. Filleur

● Accès au sport et à la prévention

-Événement annuel « Octobre Sport Santé Prévention » : Un forum et des espaces dédiés à la prévention, incluant des bilans de santé, des conférences sur la santé mentale, et des activités sportives fédératrices pour sensibiliser les jeunes et leurs familles.

-Développement d'équipements sportifs en accès libre : Installation de city stades, terrains de street-workout et basket 3x3 dans chaque quartier, avec un éclairage adapté pour une utilisation en soirée. L'objectif est de favoriser la pratique sportive, reconnue pour ses bienfaits sur la santé mentale. De même l'accès aux parcs et jardins de la ville sera pérennisé, des espaces supplémentaires seront créés dans les quartiers qui en manquent.

-Olympiades inter-quartiers : Organisation d'événements sportifs pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion, tout en encourageant une activité physique régulière.

-Accès à la culture pour tous les milieux : Culture musicale pour tous grâce à l'ouverture d'un parcours musical dans une école élémentaire du quartier Jussieu en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles, via le programme musique-étude dédié aux quartiers populaires DEMOS, créé par la philharmonie de Paris et cofinancé par le ministère de la Culture. Ce dispositif a notamment été déployé à Guyancourt, avec des résultats très satisfaisants : sur le long terme, les enfants du programme s'investissent davantage dans des activités extrascolaires de bon niveau à l'issue du programme (que ce soit en continuant la musique, ou activités sportives ou autres).

● Renforcement du Pôle d'Accompagnement Éducatif pour les Jeunes (PAEJ) et soutien associatif

-Dynamisation des Maisons de quartier : Enrichissement des activités proposées, notamment des ateliers dédiés à la santé mentale, en partenariat avec les associations locales

-Programme « Les Jeunes ont la parole » : Création d'un Conseil Municipal des Jeunes (16-25 ans) doté d'un budget autonome, pour impliquer les jeunes dans la vie de la ville et leur offrir un espace d'expression et d'écoute.

-Passeport citoyen : Un dispositif construit de 3 à 18 ans, incluant des engagements associatifs (comme 10 heures de bénévolat) en échange d'un soutien financier pour le permis de conduire ou le BAFA. Cela favorise l'engagement, la responsabilisation et le lien social, facteurs protecteurs pour la santé mentale.

● « Chantiers jeunes » et engagement citoyen

-Programme « Un samedi soir à Versailles » : Co-construit avec des ambassadeurs de chaque quartier, ce programme propose des loisirs et activités pour occuper les jeunes et limiter l'isolement.

-Forum troc de compétences : Un espace d'échange intergénérationnel où les jeunes peuvent s'impliquer dans des projets collectifs, ce qui renforce leur sentiment d'utilité et leur intégration sociale.

-Nuit de la Solidarité et de l'Engagement : Mobilisation des jeunes aux côtés des associations et travailleurs sociaux pour aller à la rencontre des personnes en difficulté, favorisant l'empathie et l'engagement citoyen.

● Accès à des espaces dédiés

-Tiers-lieux pour adolescents : Création de lieux de rencontre et d'activités dans plusieurs quartiers, offrant des espaces de socialisation et de détente.

Ouverture des bibliothèques le dimanche : Pour fournir des espaces de travail et de détente aux étudiants et aux familles, réduisant ainsi l'isolement.

● Sensibilisation et prévention

-Interventions de professionnels de santé dans les écoles : Formation des enseignants et sensibilisation des jeunes et des parents aux enjeux de santé mentale, aux dangers des écrans, et aux gestes de premiers secours psychologiques.

-Développement des activités périscolaires : Ateliers variés (numérique, art, musique) pour offrir des alternatives aux écrans et favoriser l'épanouissement des jeunes.

● Soutien aux familles

-Ateliers pour jeunes parents et aidants : Accompagnement sur des thèmes comme la santé mentale, l'aide aux parents solos, et l'accompagnement numérique, pour mieux outiller les familles face aux défis des adolescents.

● Accès aux soins

-Installation de professionnels de santé : Incitation à l'implantation de maisons de santé et de téléconsultations assistées dans chaque quartier, pour faciliter l'accès aux soins, y compris psychologiques.

Ces mesures visent à créer un environnement bienveillant, inclusif et stimulant pour les jeunes, en combinant sport, engagement, accès aux soins et espaces de parole, afin de prévenir la détérioration de leur santé mentale et de les accompagner vers l'épanouissement.

O. de la Faire

Nous renforcerons l'accompagnement des parents en proposant des conférences sur l'addiction, sur l'éducation affective et les programmes EVARS, les dangers des réseaux sociaux, la pornographie etc. Nous encouragerons les jeunes à se tourner vers le sport, le bénévolat, les chantiers civiques. Nous voulons recréer des lieux de vie et de rencontre pour nos jeunes.

6. ECONOMIE - COMMERCE

■ Commerces en centre-ville

27- Quelle sera votre stratégie pour réduire la vacance commerciale, renforcer l'attractivité du centre-ville et encourager l'installation de nouveaux commerçants ?

F. de Mazières

Pour réduire la vacance des commerces nous avons créé il y a plusieurs années un observatoire des commerces. C'est un outil qui nous permet de mieux anticiper les départs et d'essayer d'y remédier. Il nous permet aussi bien sûr de proposer très rapidement un local à ceux qui sont en recherche.

Aussi la vacance des commerces à Versailles, environ 6% est moins importante que dans les villes de taille similaire (15%) Grâce à une grande proximité avec les commerçants et leurs représentants dans les différents quartiers nous avons noué des relations de confiance que nous allons développer

Pour renforcer notre attractivité nous avons également multiplié les campagnes pour favoriser l'achat local et inciter à Acheter Versailles ainsi que de nombreuses animations (circuits, jeux de piste invitant à la découverte des nouvelles boutiques..)

Un partenariat avec l'office de tourisme permet aussi à de nombreux commerçants d'être davantage visibles tout comme la marque Versailles qui permet à plusieurs d'entre eux de rencontrer une nouvelle clientèle (créateurs, déco, artisanat local, chocolatier...)

Enfin tous les efforts de la municipalité pour faire de Versailles une belle ville propre, végétalisée, sûre contribuent à notre attractivité

C. Filleur

Notre stratégie sera structurée autour de 8 points :

1. Diversification et identité commerciale

Charte « Ville Commercante » : Collaboration étroite avec la Chambre de commerce pour faciliter l'installation d'artisans indépendants dans les locaux vacants, en évitant la saturation de certaines activités (comme la street-food ou les barbiers). L'objectif est de créer une offre commerciale équilibrée et diversifiée dans chaque quartier.

-Rééquilibrage des activités : Encourager une mixité commerciale pour répondre aux besoins locaux et éviter la surreprésentation de certaines enseignes.

2. Observatoire du Commerce

-Partage de données fiables : Mise en place d'un observatoire du commerce pour fournir aux professionnels des informations consolidées (besoins des quartiers, flux piétons, flux vélos, etc.). Cela permet d'aider les commerçants à mieux cibler leur offre et leur localisation.

-Hackathons avec des étudiants : Développement d'outils d'intelligence artificielle pour analyser et prévoir les tendances commerciales, et ainsi attirer des commerces adaptés aux attentes des habitants.

3. Optimisation de la logistique urbaine

-Stationnement résidentiel pour les commerçants : Création d'un statut de stationnement spécifique pour les commerçants et leurs salariés, afin de faciliter leur installation et leur recrutement.

-Réaménagement des zones de livraison : Fluidifier l'accès aux boutiques sans encombrer l'espace public, en optimisant les zones de livraison et en améliorant la logistique urbaine.

4. Rayonnement touristique décentralisé

-Signalétique innovante : Installation d'une signalétique moderne dès les gares pour guider les visiteurs vers les commerces de proximité et les trésors cachés des quartiers, au-delà du Château de Versailles.

-Parcours marchands thématiques : Collaboration avec l'hôtellerie locale pour créer des parcours touristiques mettant en valeur les artisans et commerces versaillais, et ainsi attirer les visiteurs dans les quartiers moins fréquentés.

Mise en lumière des commerces locaux : Utilisation de la marque « Versailles » comme un label de savoir-faire pour renforcer l'attachement des habitants et des touristes aux produits versaillais.

5. Modernisation de la dynamique « Acheter Versailles »

-Visibilité des produits locaux : Intégration des produits locaux dans les circuits touristiques internationaux, pour valoriser le patrimoine artisanal et commercial de la ville.

-Label de savoir-faire : Promotion de la marque « Versailles » comme gage de qualité, pour attirer les visiteurs et renforcer la fierté des habitants envers leurs commerces.

6. Soutien aux commerçants existants et futurs

-Accompagnement à l'installation : Mise à disposition de locaux municipaux inutilisés ou abandonnés, à des conditions avantageuses, pour faciliter l'implantation de nouveaux commerces.

-Réseau européen des Villes-Châteaux : Partenariats avec d'autres villes historiques pour échanger sur les bonnes pratiques en matière de commerce de centre-ville et de tourisme durable.

7. Animation et attractivité du centre-ville

-Événements culturels et commerciaux : Organisation de marchés 100 % producteurs d'Île-de-France, festivals, et animations pour dynamiser les quartiers et attirer les visiteurs.

-Création de tiers-lieux : Développement d'espaces de rencontre et de convivialité (cafés associatifs, épiceries solidaires, etc.) pour renforcer l'attractivité des quartiers et favoriser les échanges entre commerçants et habitants.

O. de la Faire

Nous voulons redynamiser l'économie locale avec des mesures concrètes d'animations comme : Marchés Gourmands : au cœur du marché Notre-Dame, nous créerons un lieu de convivialité et de partage avec tables et mange-debout accompagnés d'une application pour commander facilement aux commerçants.

Versailles en Fête : nous proposerons un grand rendez-vous annuel économique et populaire mêlant commerçants et artisans locaux, culture, musique, gastronomie et patrimoine dans toute la ville.

Versailles en Histoire : nous créerons un véritable partenariat entre la Ville et le Château, pour partager une expérience touristique et générer de la valeur économique pour tous.

Versailles en Scène : nous ouvrirons le Mois Molière au Château, au Palais des Congrès, et tous les hauts lieux de l'histoire versaillaise, en faisant un festival à portée nationale, et d'autres événements : concours de voitures de collection, ciné-concerts et spectacles s'inspirant de succès comme le Puy du Fou.

Versailles en Sport : Ouvrir notre ville aux compétitions internationales et lui permettre de revivre des épreuves équestres.

Nous mettrons en œuvre une politique ambitieuse de soutien à nos commerçants et d'attractivité pour les Entrepreneurs.

Nous créerons des zones de revitalisation avec l'allègement temporaire de la CFE, parking dédié et modéré pour nos commerçants et une politique fiscale incitative avec Versailles Grand Parc.

Nous créerons un guichet unique : « investir à Versailles » réduisant au minimum les démarches (artisanat, hôtellerie-restauration, haute valeur ajoutée...)

Versailles doit redevenir le cœur battant du commerce et de l'innovation locale, pas une zone d'activités banalisée.

C. Filleur

8. Transparence et dialogue avec les commerçants

-Observatoire du commerce : Outil de suivi et d'analyse pour adapter les politiques commerciales aux réalités du terrain et aux attentes des professionnels.

-Concertation régulière : Implication des commerçants dans les décisions concernant l'aménagement et l'animation du centre-ville.

Notre stratégie repose sur l'équilibre commercial, l'innovation logistique, la valorisation du patrimoine local, et un soutien actif aux commerçants, tout en impliquant les habitants et les touristes dans la dynamique économique de la ville. L'objectif est de faire de Versailles un centre-ville vivant, attractif et résilient, où les commerces de proximité et les artisans trouvent leur place.

■ Conditions de travail et d'emploi

28- Quelle sera votre politique en matière d'accompagnement au retour à l'emploi notamment pour les chômeurs de longue durée ?

F. de Mazières

Nous poursuivons le développement de notre offre d'accompagnement vers l'emploi:

- Programmation d'ateliers emploi ponctuels et ciblés permettant de découvrir les méthodes et l'expertise des acteurs de l'emploi et de favoriser un accompagnement plus approfondi si nécessaire:

✓ De 2021 à 2025: 132 ateliers organisés, 21 partenaires publics et privés différents mobilisés, 2 600 candidats accompagnés, Taux de satisfaction très élevé: 89% des candidats jugent l'atelier suivi utile ou très utile

- Mise en œuvre d'actions spécifiques en faveur des publics éloignés de l'emploi

✓ Parcours femmes vers l'emploi dédié aux femmes bénéficiaires du RSA soutenu par le Conseil Départemental et combinant coaching individuel et collectif de 8 semaines (30 femmes accompagnées, 60% de retour à l'emploi, taux de satisfaction: 89%)

✓ Actions avec Chantiers Yvelines afin de faire connaître les opportunités d'emploi et d'accompagnements de l'association Chantiers Yvelines (7 rencontres organisées, 100 personnes présentes, en recherche active d'emploi ou en réflexion, 30% de sorties positives vers l'emploi ou l'accompagnement)

- Organisation d'échanges entre pairs pour les femmes en recherche d'emploi

✓ 3 promotions lancées, 28 femmes versaillaises accompagnées, 80% de retour à l'emploi, taux de satisfaction: 100%

✓ Organisation d'échanges entre acteurs de l'emploi (30 rencontres organisées entre 2021 et 2025, 42 intervenants mobilisés (entreprises et entrepreneurs du territoire et acteurs institutionnels)

- Soutien aux associations avec versement de primes pour les retours à l'emploi de versaillais

- Financement de la Mission Locale par VGP et participation à tous nos événements

- Organisation de trois salons ciblés par an, pour les jeunes, les femmes, les profils expérimentés: de véritables accélérateurs de rencontres entre l'offre et la demande sur le bassin versaillais.

✓ 14 RDV de l'emploi organisés, près de 7 000 candidats mobilisés, près de 200 experts et entreprises différentes mobilisés (70% basées à VGP)

✓ Au moins 50% de sorties positives: emploi, accompagnement, formation

✓ Taux satisfaction très élevés: 87% des candidats et 92% des recruteurs jugent les salons utiles ou très utiles (liste d'attente à chaque édition et prochain salon des jeunes 15 avril déjà presque complet)

✓ Soutien aux entreprises dans leur démarche de recrutement

C. Filleur

Notre programme « Ensemble Vivons Versailles 2026-2032 » propose une approche globale et inclusive pour accompagner le retour à l'emploi, en particulier pour les chômeurs de longue durée. Voici les mesures clés prévues, organisées par axe d'action :

Développement des pépinières d'entreprises et soutien à l'entrepreneuriat

Pépinières d'entreprises :

Création et renforcement de structures d'accompagnement pour les porteurs de projets, notamment les chômeurs de longue durée, afin de faciliter la création d'entreprise et l'accès à des locaux adaptés.

Locaux professionnels flexibles : Mise à disposition de locaux modulables et à coûts maîtrisés pour les entrepreneurs, en partenariat avec les acteurs économiques locaux.

Programme « Jeunes Actifs à Versailles » (étendu aux adultes en reconversion)

-Accès à l'emploi : Collaboration avec les écoles, universités (UVSQ, Campus de Versailles, etc.) et la Chambre de commerce pour organiser des forums des métiers et des ateliers de formation adaptés aux besoins des demandeurs d'emploi.

-Logement : Facilitation de l'accès à des logements abordables pour les actifs (notamment dans le parc social)

Formation et montée en compétences

-Programme « Intelligence Artificielle et Numérique Responsable » :

-Formations aux compétences numériques et aux métiers d'avenir, en lien avec les pôles d'excellence locaux (numérique, environnement, patrimoine, défense).

-Hackathons et médiation : Organisation d'événements pour développer des projets innovants et créer des opportunités d'emploi, en impliquant les chômeurs de longue durée.

● Partenariats avec les acteurs de la formation

Co-organisation de parcours de formation avec Pôle Emploi, les missions locales, et les centres de formation professionnelle pour cibler les secteurs porteurs (transition écologique, numérique, artisanat).

● Co-construction avec les entreprises locales Soutien aux filières d'excellence :

Mise en relation des demandeurs d'emploi avec les entreprises locales, notamment dans les secteurs en tension (numérique, environnement, rénovation énergétique).

Conventions avec les entreprises pour favoriser les embauches locales et les contrats en alternance.

● Observatoire économique local :

Identification des besoins en recrutement des entreprises versaillaises et adaptation des dispositifs d'accompagnement pour y répondre.

Accompagnement personnalisé et social

● Maisons France Services :

-Développement de 2 maisons France services supplémentaires pour offrir un accompagnement administratif et numérique aux demandeurs d'emploi, notamment ceux éloignés des dispositifs traditionnels.

-Aide à la mobilité (transports, garde d'enfants) pour lever les freins périphériques à l'emploi.

● Collectif citoyen étudiant :

Mobilisation d'étudiants pour lutter contre l'isolement des demandeurs d'emploi (parrainage, aide aux démarches en ligne, etc.).

O. de la Faire

En recréant de l'activité et de l'attractivité, nous contribuerons à recréer de l'emploi dans notre ville. Les mesures de redynamisation de l'activité pourront aussi créer des opportunités de réinsertion des Versaillais, laquelle sera encouragée par des dispositions fiscales incitatives. Nous développerons également des espaces de travail et de Coworking, et nous valoriserons l'esprit d'entreprise en facilitant les connexions avec la CCI, les grandes écoles, les universités et les centres de recherche voisins. Nous encouragerons la formation continue au sein de ces partenariats pour aider à la réinsertion.

C. Filleur

Insertion par l'activité économique

- Chantiers d'insertion et emplois tremplins :

Création de chantiers jeunes et adultes dans les secteurs de la transition écologique (rénovation énergétique, espaces verts, propreté urbaine) ou de l'économie sociale et solidaire.

Partenariats avec les associations et les entreprises sociales pour proposer des contrats d'insertion.

- Tiers-lieux et épiceries solidaires :

Intégration des chômeurs de longue durée dans des projets collectifs (ressourceries, cafés associatifs) pour retrouver un rythme professionnel et des compétences transférables.

Valorisation des compétences et reconversion

- Forum troc de compétences :

Mise en place d'un système d'échange de savoirs entre générations et métiers, permettant aux chômeurs de longue durée de valoriser leur expérience et d'acquérir de nouvelles compétences.

Lutte contre les discriminations et inclusion

- Charte Engagement Inclusion :

Garantir que les personnes en situation de vulnérabilité (dont les chômeurs de longue durée) soient intégrées dans les appels d'offres et les projets municipaux.

- Observatoire de la vie sociale :

Suivi des besoins spécifiques des quartiers et adaptation des dispositifs d'insertion en fonction des réalités locales.

Collaboration avec Versailles Grand Parc

- Coordination intercommunale :

Implication des élus de Versailles dans les commissions emploi et formation de Versailles Grand Parc pour harmoniser les politiques d'insertion à l'échelle de l'agglomération.

Mobilisation des fonds européens et régionaux pour financer des programmes d'insertion professionnelle.

- Sensibilisation et mobilisation des employeurs

Charte « Ville Inclusive » :

Incitation aux entreprises locales à s'engager dans des démarches d'embauche inclusive, avec des aides ou des reconnaissances pour celles qui recrutent des chômeurs de longue durée.

- Événements de mise en relation :

Organisation de rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi, avec un focus sur les secteurs porteurs (santé, commerce, tourisme, numérique).

Objectifs transversaux

Approche territoriale : Adapter les solutions aux spécificités des quartiers (ex. : Satory, Gally) et aux besoins des publics (jeunes, seniors, personnes en reconversion).

Suivi et évaluation :

Mise en place d'un tableau de bord public pour mesurer l'efficacité des dispositifs (nombre de retours à l'emploi, durée des parcours, satisfaction des bénéficiaires).

C. Filleur

Pour conclure, la politique proposée par notre liste combine :

Accompagnement individualisé (formation, logement, mobilité).

Création d'opportunités locales (pépinières, chantiers d'insertion, partenariats avec les entreprises). Lutte contre les freins sociaux (isolement, discriminations, manque de qualifications).

Innovation (numérique, transition écologique) pour ouvrir de nouveaux débouchés.

L'accent mis sur l'inclusion, la formation aux métiers d'avenir, et la collaboration avec tous les acteurs (entreprises, associations, institutions) pour offrir des parcours sur mesure et durables.

POSITIONNEMENT SUR LES SUJETS DE SOCIÉTÉ DE PORTÉE NATIONALE

Les élus municipaux sont électeurs des sénateurs, le Sénat ayant à se prononcer sur les lois de la République, vos opinions politiques sur des sujets nationaux importent donc à nos adhérents. Quel est votre positionnement par rapport aux questions bioéthiques, en particulier la GPA et la fin de vie?

F. de Mazières

Lorsque j'étais député, je me suis exprimé très clairement sur mon opposition à la GPA et à la PMA.

A titre personnel, je suis attaché aux valeurs de la famille défendue par l'Eglise catholique à laquelle j'appartiens. Je ne suis donc pas favorable à la PMA pour les femmes seules.

Sur la loi bioéthique, je suis très inquiet (comme beaucoup de personnes et des professionnels de santé que je rencontre à Versailles) sur les dérives actuelles sur l'accompagnement à la fin de vie. Je suis favorable au déploiement des soins palliatifs et c'est ce que je soutiens à Versailles (Fondation Jeanne Garnier, Rivage, Voisins et Soins ...). Je suis opposé à l'aide active à mourir.

C. Filleur

Je suis attachée aux principes suivants : la non marchandisation du corps, l'intérêt supérieur de l'enfant et la liberté individuelle.

Je suis contre la GPA du fait des principes de non marchandisation du corps et de l'intérêt supérieur de l'enfant. Je connais le lien entre la mère et l'enfant et suis convaincue que c'est une source de souffrance que de couper ce lien dès la naissance. Je suis pour l'interdiction internationale de cette marchandisation et je pense que la France doit peser diplomatiquement de tout son poids pour aller vers ce bannissement mondial.

En ce qui concerne la fin de vie, je pense qu'il faut à la fois développer les soins palliatifs plus largement et respecter le souhait de certains d'être accompagné pour mourir dans la dignité. Tant qu'on n'a pas été soi-même confronté à la situation, je pense qu'il est difficile d'avoir une position. Ma maman a eu une maladie neuro-dégénérative qui l'a fait affreusement souffrir pendant 7 ans, avec plusieurs mois sans pouvoir plus faire aucun mouvement, sans pouvoir prononcer une parole ni même esquisser un sourire, en étant alimentée par une sonde. Elle est finalement morte de faim et d'épuisement et j'ai trouvé cela inhumain. J'espère que les progrès de la recherche médicale et les progrès sur l'accompagnement en fin de vie permettront à l'avenir d'éviter ce type de situations.

O. de la Faire

Les questions bioéthiques touchent à des principes fondamentaux qui engagent notre conception de la dignité humaine, de la famille et de la solidarité entre les générations. Elles méritent d'être abordées avec sérieux, respect des personnes et sens des responsabilités.

Nous sommes la seule liste dans laquelle l'ensemble des membres partagent pleinement ces convictions et se retrouvent dans une même approche de ces sujets.

Nous considérons que l'intérêt supérieur de l'enfant doit rester le principe directeur des politiques familiales. Nous pensons qu'il est souhaitable, pour l'équilibre de l'enfant, qu'il puisse grandir en bénéficiant de la présence et de la complémentarité d'un père et d'une mère. Dans cet esprit, nous ne sommes pas favorables à l'extension de la procréation médicalement assistée sans père.

De la même manière, nous sommes opposés à la légalisation de la gestation pour autrui (GPA), qui nous semble poser de graves questions éthiques en conduisant à une forme d'exploitation du corps des femmes et à une possible marchandisation de l'enfant.

Concernant la fin de vie, nous pensons que la priorité doit être donnée au développement des soins palliatifs, à l'accompagnement des personnes malades et au soutien de leurs proches. Nous sommes opposés à la légalisation de l'euthanasie, qui soulève des interrogations profondes sur la protection des personnes les plus vulnérables. Nous exprimons également de fortes préoccupations face aux dispositions prévoyant des sanctions à l'encontre des personnes qui chercheraient à dissuader un proche de recourir à l'euthanasie, ce qui pourrait fragiliser la liberté de dialogue et d'accompagnement au sein des familles.

Plus largement, nous réaffirmons collectivement notre attachement au respect de la dignité de toute personne humaine à chaque étape de la vie, de la conception jusqu'à la mort naturelle.

Notre démarche vise avant tout à promouvoir une société qui protège, accompagne et respecte la personne humaine dans toutes les situations de fragilité.

Synthèse du Débat

Economie & Famille. La natalité en France est une préoccupation majeure. Comment comptez-vous soutenir les familles actuelles et futures dans ce contexte, sachant que la commune doit répondre à une péréquation significative (18million d'euros) qui grève le budget de fonctionnement. Autrement dit, ne risquez-vous pas de sacrifier ou de reporter des décisions au détriment des familles (ex : crèche/berceaux, classes maternelles) ?

**Geoffrey LANDRAIN
VERSAILLES POUR
TOUS.TES**

Très attaché à la famille, élément central de la vie, de la cité et de la société.
Le logement est un sujet central du programme car c'est le 1er poste de dépenses des familles. Versailles a le marché immobilier le plus cher des Yvelines.
Propositions : encadrement des loyers et remise sur le marché des logements vacants.
Le but est de détendre le marché de l'immobilier pour accueillir et conserver les familles avec enfants à Versailles et d'éviter leur départ vers la grande banlieue.

**Charles HAZET/Carole
FILLEUR ENSEMBLE
VIVONS VERSAILLES
2026**

Faire intégrer Versailles à l'Officie foncier solidaire
Aider au logement des familles
Augmenter les places de crèches grâce à des initiatives privées, des associations.
Mettre en réseau les places de crèche
Offrir un périscolaire de qualité

**Sabine CLEMENT A LA
RECONQUÊTE DE
VERSAILLES**

Préférence pour les tarifs adaptés ou la gratuité pour les familles nombreuses.
Périscolaire : encourager les activités traditionnelles comme le chant ou le sport.
Enthousiasme pour défendre la natalité comme une force pour la ville.

**François de MAZIERES
Liste d'union POUR
VERSAILLES**

La famille est essentielle, c'est pourquoi l'équipe est très engagée sur la politique familiale, à travers ses différents adjoints. Toutes les enquêtes d'opinion placent Versailles comme la ville numéro un de la famille.
Petite enfance : aujourd'hui, le taux de réponse concernant les demandes de places en crèche est de 75 %, ce qui n'est pas totalement satisfaisant. Comme il faut que tous les berceaux soient occupés, en fonction de la date de naissance de l'enfant, cela peut parfois être très compliqué d'obtenir un berceau.
François de Mazières relève s'être fortement impliqué pour sauver la crèche associative O Comme Trois Pommes, en fusionnant deux écoles à moitié remplies, l'une d'elle a été consacrée à l'accueil de la crèche, moyennant un investissement de 3,5 millions €
Sous la dernière mandature, la Ville a beaucoup développé et investi dans ce domaine : les dépenses « famille » ont progressé de 9 points, ce qui est beaucoup comparativement à toutes les ressources qui sont désormais prélevées.
Sur tous les aspects de la politique de la Ville, l'équipe inclut les familles, que ce soit dans l'éducation, la petite enfance, la politique culturelle.... tout est gratuit dans les musées de la ville pour eux... le mois de Molière est un exemple assez unique en France.

Démographie & Ecole. Avec une démographie de Versailles à la baisse (diminution en moyenne de 0,5% par an depuis 2020), la diminution des effectifs des écoles conduit à une réduction des charges de fonctionnement dans l'Enseignement Public, voire à des fermetures de classes. Or la commune assure le financement des dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association via le forfait communal dans le respect de la parité de financement (loi de 2019 « Ecole de la confiance »). Comment comptez-vous soutenir les 7 établissements et quasi 2000 élèves scolarisés à Versailles dans les écoles privées sous contrat

**Charles HAZET/Carole
FILLEUR ENSEMBLE
VIVONS VERSAILLES
2026**

Engagement de maintenir le forfait communal pour les écoles privées
Sécuriser d'avantage les alentours des écoles en faisant appel, par exemple, à des retraités
Développer la formation de talents par ex dans le sport en organisant des Olympiades inter-quartier
Être à la tête d'un réseau européen de villes autour d'un château

**Sabine CLEMENT A LA
RECONQUÊTE DE
VERSAILLES**

L'égalité doit être totale entre public et privé : le privé ne doit pas pâtir d'une baisse des subsides publics.
La démographie à Versailles reste à 2 enfants / femme, et le quartie Satory arrive : donc il y aura des jeunes ; il faut dans ce contexte aider les familles car cela leur coûte (logement, etc...). Il faut faciliter la conciliation travail / famille pour les mères.

**François de MAZIERES
Liste d'union POUR
VERSAILLES**

Aujourd'hui, la ville de Versailles contribue à hauteur de 1350 euros par enfant à la maternelle et 850 euros par enfant pour l'élémentaire. Cela représente 1,9 millions au total. Cela est essentiel, parce que 1 700 enfants sont scolarisés dans le secteur privé et que beaucoup de familles sont très contentes de la qualité de cet enseignement. L'équipe de François de Mazières, en contact très régulier avec le directeur diocésain, continuera à le faire dans la prochaine mandature.
La végétalisation devant les écoles se fait déjà est inscrite dans le programme notamment devant les écoles où cela est possible. Importance de raisonner à chaque fois « au cas par cas ».

**Geoffrey LANDRAIN
VERSAILLES POUR
TOUS.TES**

Suite au départ de la maternité au Chesnay, il propose de créer une maison de naissance pour continuer à naître à Versailles
Il est difficile d'avoir des places pour les activités périscolaires. Aussi il propose de revoir le système pour permettre un accès facilité aux activités périscolaires.
Il est très attaché à l'école publique pour l'égalité des chances.
Les écoles privées sous contrat conserveront les moyens alloués selon les allocations obligatoires.
Pour que Versailles soit une ville attractive pour les familles avec des jeunes enfants il proposera des services (crèches, activités périscolaires, écoles publiques et privées...)

Santé. Malgré des chiffres flatteurs concernant le nombre de pédiatres (environ 24) et le nombre de médecins généralistes (environ 112), ce qui est supérieur à la moyenne nationale pour une ville de strate comparable (100 000 habitants). Versailles qui est une ville familiale, connaît (i) une très forte tension sur la disponibilité des pédiatres et (ii) un vieillissement des praticiens généralistes (45% ont plus de 60ans, avec un papy-boom attendu dès 2028). Comment comptez-vous répondre aux besoins des familles et stimuler l'installation de nouveaux praticiens de santé ?

**Sabine CLEMENT A LA
RECONQUÊTE DE
VERSAILLES**

Exemple du loyer de 500 euros / mois pour les locaux pour un médecin à Viroflay : faire pareil à Versailles, et pourquoi pas gratuit.
Prendre en charge des médecins pendant leur études, en échange d'un nombre d'années de présence sur le sol versaillais, peut être un moyen efficace de garnir les rangs médicaux à Versailles.
Aller chercher des médecins qui utilisent l'IA pour être plus productifs.

**François de MAZIERES
Liste d'union POUR
VERSAILLES**

C'est un sujet très important que l'équipe a pris à bras le corps. Dans le quartier de Porchefontaine, une maison médicale a été créée, qui au départ a été un vrai succès. Mais si pour les spécialistes, c'est adapté parce qu'ils sont en secteur 2, pour les généralistes en secteur 1, c'est trop cher.
Avec une population de 84 000 habitants, il faut beaucoup de médecins. Or la ville ne peut se substituer à tout. Compte tenu de cela, une étude précise a été menée pour voir dans quel quartier il y avait vraiment des difficultés. Elle a révélé que le quartier Bernard de Jussieu a actuellement zéro généraliste. Un dispositif d'investissement a donc été lancé: le CCAS va acheter, dans un nouveau projet qui est en construction, 300 m² en VEFA, qui pourront être loués à des tarifs particulièrement bas, pour attirer sur ce quartier où il y a un problème spécifique.
Une démarche au cas par cas adoptée dans tous les domaines pour permettre que la fiscalité n'explose pas (Depuis 16 ans, celle-ci n'a pas augmenté, Vs/ villes alentours)
A propos des soins palliatifs, un sujet important, une solution vient d'être trouvée avec Jeanne Garnier.
Pour la question des pédiatres, la Ville se porte actuellement acquéreur de locaux rue Montbaouron, pour ensuite les revendre à un prix le plus bas possible pour un cabinet de pédiatre.

**Geoffrey LANDRAIN
VERSAILLES POUR
TOUS.TES**

Les habitants ont le sentiment qu'il est difficile d'avoir un nouveau médecin traitant après le départ à la retraite de leur médecin de famille.
Pour attirer les jeunes médecins, la ville doit faire des efforts et mettre en place des maisons de santé communale en préemptant des locaux et proposer des loyers modérés et des incitations fiscales.
Il propose également un principe de mentorat des internes par les médecins proche de la retraite. Ainsi ils pourront le moment venu leur transmettre leur cabinet et leur patientèle.
Il y a environ 82 généralistes à Versailles.

**Charles HAZET/Carole
FILLEUR ENSEMBLE
VIVONS VERSAILLES
2026**

Acquérir des locaux municipaux pour y installer des médecins généralistes avec des loyers modérés
Créer l'octobre de la santé avec des animations autour de la prévention et du dépistage
Développer l'accueil Richaud sous utilisé actuellement

Solidarité-Senior Avec un fort enjeu autour de la fin de vie (Rappel : adoption par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture de la proposition de loi relative à l'aide à mourir le 25 février 2026, le Sénat examine les textes) et des soins palliatifs, Un besoin social pour les seniors qui augmente plus vite que la richesse (ex : précarité énergétique, inflation du prix des denrées alimentaires) et également une augmentation des escroqueries numériques à l'égard de cette frange de la population, Comment la commune compte-t-elle aider, soigner et défendre les Séniors ?

**François de MAZIERES
Liste d'union POUR
VERSAILLES**

La politique pour les personnes âgées est au cœur de toute la stratégie de l'équipe (notamment l'adjoint François-Gilles Chatelus). Le travail qui a été mené en lien avec les associations a permis que Versailles soit reconnue « Amie des aînés », mention Argent.
Versailles dispose de très nombreux établissements de retraite de qualité, de grands EHPAD dont un municipal qui dispose d'un dispositif unique en France, développé en lien avec Habitat et Humanisme, qui fait de cet établissement une référence, comme l'a reconnu l'ARS et qui en a fait un centre à vocation de renseignements sur la gérontologie.
L'équipe municipale compte deux directrices de maisons retraite.
Le cœur de la stratégie municipale: à la fois un lien fort et un regard accompagnant pour tous ces établissements mais aussi aider les personnes âgées à rester le plus longtemps possible chez elles, notamment à travers la livraison de repas à domicile par le CCAS.
Il y a aussi des établissements spécialisés. Soixante lits supplémentaires vont être ouverts à l'hôpital à Porte-Verte.
L'équipe en place a permis l'ouverture d'une maison de soins palliatifs en partenariat avec Jeanne Garnier, à qui la mairie a vendu un bâtiment qui lui appartenait.

Geoffrey LANDRAIN VERSAILLES POUR TOUS.TES	Les seniors sont des personnes actives qui détiennent du savoir. Ils ont envie d'avoir du lien social. Il est favorable au développement de liens intergénérationnels par des logements partagés, des ateliers de transmission des savoirs afin de créer des communautés vivantes pour bien vieillir et lutter contre l'isolement. Il est attentif à la question de l'accessibilité physique aux lieux publics (problème des zones pavées).
Charles HAZET/Carole FILLEUR ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026	Miser sur le potentiel de Versailles pour vivre mieux et longtemps Ajouter des transports adaptés pour permettre aux aînés de prendre les transports en commun Ouvrir des maisons France Service pour faciliter l'accès des seniors au numérique et aux démarches administratives Adapter les horaires des activités
Sabine CLEMENT A LA RECONQUÊTE DE VERSAILLES	La qualité de vie des seniors est une préoccupation majeure à laquelle la municipalité se doit de répondre.

Cadre de vie – Culture La ville de Versailles bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dense et dynamique (l'annuaire Gralon recense jusqu'à 2200 associations plus ou moins actives). Dans la même veine, le rayonnement culturel de Versailles (hormis le Château) repose sur un laboratoire de création vivante et un centre d'excellence académique, Mais alors que l'épargne nette de la Commune diminue, comment comptez-vous continuer à soutenir les associations, la vie culturelle et ses aménagements ?

Geoffrey LANDRAIN VERSAILLES POUR TOUS.TES	L'enjeu de la culture c'est la manière d'accompagner les associations (aides aux démarches administratives, disponibilité de salles, mutualiser des locaux). Il souhaite amener des animations culturelles dans tous les quartiers et pas seulement dans le centre historique.
Charles HAZET/Carole FILLEUR ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026	Aller vers une ville plus proche de ses habitants Travailler avec les associations pour enrichir l'offre culturelle en créant par exemple un Mois Molière off Construire une programmation avec les jeunes « Samedi soir à Versailles » Augmenter le réseau de médiathèques et construire des ludothèques
Sabine CLEMENT A LA RECONQUÊTE DE VERSAILLES	Peu/pas d'argent retombe sur la ville grâce au château. Idées : création d'événements pour faire rentrer de l'argent, dont bénéficieront les associations. Idées d'événements : expo itinérante IA sur le château, salon international de l'artisanat monastique, chorales
François de MAZIERES Liste d'union POUR VERSAILLES	Versailles, est une des rares villes à avoir des maisons de quartier partout. Une maison France Services a été obtenue par dérogation après avoir bataillé en ce sens, mais celles-ci sont normalement réservées aux quartiers en difficulté, ce que n'a pas Versailles. Les maisons de quartier proposent aussi un accueil et des formations pour les personnes âgées qui peinent à se servir des outils informatiques. La politique culturelle, portée avec Emmanuelle de Crépy est particulièrement développée avec : - Un soutien aux institutions culturelles telles que le Théâtre Montansier, l'Ecole de Beaux-Arts (Versailles est une des rares villes qui ait maintenu son Ecole des Beaux-Arts), le Centre de Musique Baroque, le Conservatoire à rayonnement régional. Le soutien à ces établissements, permet notamment de porter une attention toute particulière à la formation culturelle. - Des événements : de grandes manifestations qui irriguent toute l'année. Le mois Molière, dont on va célébrer le 30e anniversaire, qui a maintenant une suite à Avignon. Histoire de lire. Des festivals plus originaux, créés en s'appuyant sur des compétences(ex : Festival des langues classiques) - Des lieux : lieu de culture à l'Ancienne Poste, avec une médiathèque au dernier étage, pensé aussi en termes économiques car il est quasiment en mesure de s'autofinancer.

Urbanisme-Mobilités Les données de la Sécurité Routière (ONISR) et de la préfecture des Yvelines permettent de dresser un bilan instructif pour la période 2023-2025 à Versailles. La moyenne annuelle des accidents corporels ayant nécessité l'intervention des forces de l'ordre et ayant fait au moins un blessé se situe autour de 110 à 130. La plupart des accidents impliquent des vélos et des trottinettes électriques notamment autour de zones à risque comme l'avenue de Paris, l'Avenue de Saint Cloud et les abords des gares. L'arrivée à court terme de la Ligne 18 du métro du Grand Paris modifiera les flux de passagers. Quelles sont les mesures ou projets de voiries envisagées pour maintenir la sécurité et la fluidité des déplacements ?

Charles HAZET/Carole FILLEUR ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026	Sécurité de circulation en incluant un programme durable Permettre de passer à des mobilités plus douces pour préserver notre santé Développer le nombre de bornes électriques Développer le nombre de pistes cyclables dans un système de vélo complet (rouler recharger garer en sécurité) Faciliter les parcours piétons
Sabine CLEMENT A LA RECONQUÊTE DE VERSAILLES	Liberté de circuler. Chacun est responsable de s'éduquer à la sécurité routière. Séparer voie vélos/voitures.

François de MAZIERES Liste d'union POUR VERSAILLES	<p>Versailles s'est très bien placée dans les classements nationaux pour la politique du vélo. Cela a été une priorité pour l'équipe.</p> <p>Poursuite de tout le travail qui a été fait sur les pistes cyclables après celle de la rue des Etats-Généraux (+végétalisation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Relier le quartier de Satory. Un sujet complexe, qui sera travaillé en lien avec le Département, parce que cette voie devient départementale. - La rue des Chantiers, qui présente une configuration complexe notamment après le pont du chemin de fer où la largeur de la route est faible mais sur laquelle la prochaine équipe va travailler. <p>Le réseau des bus. Une transformation majeure a été menée ces dernières années, notamment en perçant le bout de l'avenue de Sceaux et en faisant le pôle multimodal, ce qui permet aujourd'hui d'aller beaucoup plus vite en bus.</p> <p>L'électrification des bus : Après avoir longuement bataillé pour obtenir l'électrification du dépôt de bus, le financement des bus électriques par la Région est acquis et ceux-ci devraient arriver dans les prochains mois (délais longs car forte demande).</p> <p>Pas d'opposition à la voiture. En ce qui concerne l'installation de bornes de recharge électrique, une consultation pour créer 60 bornes supplémentaires de surface (en plus de 60 existantes en parkings) a été ouverte.</p> <p>La question du piéton est essentielle. La location de trottinettes électriques a été pour l'instant refusée, pour répondre à une préoccupation des personnes les plus âgées.</p>
Geoffrey LANDRAIN VERSAILLES POUR TOUS.TES	<p>Les habitants de Versailles utilisent beaucoup leur voiture pour se déplacer. Seulement 5 % de la population se rend au travail en vélo.</p> <p>Pour développer l'utilisation du vélo, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une continuité cyclable vers les autres villes de l'agglomération - Multiplier les zones de stationnement sécurisées des vélos à proximité des commerces et des gares - Être vigilant sur les croisements des flux vélo et auto av de Paris. <p>Il faut accompagner les différents modes de transports vers la transition énergétique et multiplier les bornes de recharge dans tous les quartiers de la ville.</p>

Mot de conclusion

Sabine CLEMENT A LA RECONQUÊTE DE VERSAILLES	<p>Elle s'engage par passion au service de la ville de Versailles. Elle souhaite rentrer à la mairie pour prendre connaissance des dossiers et bâtir une politique autour de la famille et anti-woke</p>
François de MAZIERES Liste d'union POUR VERSAILLES	<p>L'équipe, renouvelée à moitié, est constituée de gens très expérimentés. Car gérer une ville nécessite beaucoup de compétences, notamment dans un contexte économique complexe. (Depuis 2023, les villes n'ont quasiment plus de ressources économiques spécifiques, puisqu'elles ne perçoivent plus la CVAE, désormais versée à l'Etat). Cette équipe est donc constituée de gens compétents, qui ont la passion de la ville et une forme de modestie.</p> <p>-Gérer une ville c'est avoir de grands projets, comme la transformation du quartier des Chantiers, ou comme la future transformation de Satory, un projet majeur, mais complexe, porté par un établissement public d'Etat avec qui il faut être en capacité de discuter.</p> <p>C'est aussi avoir le souci des détails.</p> <p>-Versailles, ville exceptionnelle, ancrée dans son histoire et que l'on aime pour son patrimoine, doit aussi être tournée vers le 21^{ème} siècle. Cela a déjà évolué dans ce sens car désormais les jeunes veulent y rester, pour y vivre et y travailler.</p> <p>=&gt; Mener une transformation profonde de la ville et qu'elle reste en même temps fidèle à ce qu'elle est.</p> <p>- Constituer une liste qui souhaite apaiser. Les Versaillais sont heureux de vivre ici, parce que c'est une ville apaisée. Cette liste, pourtant soutenue par plusieurs formations politiques, ne les met pas en avant et a pris comme slogan : "Pour Versailles", car son parti, c'est Versailles.</p> <p>Les électeurs choisiront en fonction du bilan qu'ils jugent de la dernière mandature et du programme très précis (cf document de campagne, établi quartier par quartier.)</p> <p>François de Mazières a choisi d'être maire de Versailles par passion, comme son équipe. Pour que cette ville reste ce qu'elle est, avec cet ADN apaisé, où chacun puisse dialoguer même avec ses divergences, chacun amenant des idées. Et il propose d'en porter la synthèse, en intégrant la préoccupation économique et ce qu'il est possible de mener, dans un moment complexe.</p>
Geoffrey LANDRAIN VERSAILLES POUR TOUS.TES	<p>Il est le porte-voix des oubliés.</p> <p>Son engagement en politique est récent (3 ans). Il a rencontré les habitants du quartier de Bernard de Jussieu qui ne se sentent pas versaillais.</p> <p>Il veut remettre au cœur de la ville tous les quartiers selon 5 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité (au logement et physique des lieux) - Protection pour tous (sécurité, santé) - Modernité (21^{ème} siècle/patrimoine) - Ville vivante - Démocratie plus décentralisée
Charles HAZET/Carole FILLEUR ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026	<p>La liste conduite par Carole Filleur est citoyenne.</p> <p>Elle souhaite que Versailles reste dynamique et résolument durable.</p> <p>Elle propose une alternative tournée vers l'avenir en s'appuyant sur les associations.</p> <p>Versailles doit être participative et solidaire, être un lieu fédérateur permettant une nouvelle façon de prendre des décisions.</p>

QUESTIONS DE L'ASSEMBLEE

Sur la crédibilité de la police municipale, prévoyez-vous de les former au tir, au combat rapproché par exemple ? Et le deuxième point, comptez-vous densifier le réseau de caméras, comment comptez-vous collecter et traiter l'information ?

<p>François de MAZIERES Liste d'union POUR VERSAILLES</p>	<p>La police municipale est armée et dans ce cadre suit une formation très exigeante. Les policiers ne sont pas obligés à détenir une arme, seuls ceux qui le souhaitent et s'en sentent en capacité. Des postes sont ouverts, mais il est très difficile de les pourvoir (et de BIEN les pourvoir) Versailles a la chance d'être aussi dotée d'un commissariat de police et de gendarmes Le réseau de vidéosurveillance est interconnecté, pour plus d'efficacité. En 2008 il y avait quasiment zéro caméras de vidéosurveillance, aujourd'hui, il y en a plus de 400. Transfert de l'Hôtel de police dans le quartier des Chantiers, un lieu plus stratégique, qui sera équipé d'une salle de vidéosurveillance assistée de l'intelligence artificielle.</p>
<p>Geoffrey LANDRAIN VERSAILLES POUR TOUS.TES</p>	<p>L'enjeu c'est de trouver le juste équilibre pour se sentir en sécurité sans chercher à transformer la ville en forteresse. Il préconise plus de patrouilles à pied des policiers municipaux pour créer une relation avec la population. Il souhaite de la médiation pour régler les problèmes en étant au contact des personnes. Il souhaite faire respecter les règles et l'ordre par de la pédagogie pour avoir un climat apaisé. Il a une approche de proximité entre la police municipale et les habitants. Il est favorable à de la prévention routière auprès des jeunes pour leur apprendre à circuler.</p>
<p>Charles HAZET/Carole FILLEUR ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026</p>	<p>Augmenter la police municipale et particulièrement la nuit Développer le réseau de caméras Accentuer la sécurité routière Aider pour la prévention des addictions Créer une maison des femmes</p>
<p>Sabine CLEMENT A LA RECONQUÊTE DE VERSAILLES</p>	<p>Doubler le nombre de policiers municipaux. Les former à l'aune du meilleur standard.</p>

Stationnement question relative au manque de places

<p>Geoffrey LANDRAIN VERSAILLES POUR TOUS.TES</p>	<p>Pour les voitures, il propose plus de places de stationnement de 15 minutes et de moduler le prix de stationnement de l'abonnement résidents en fonction des revenus des familles.</p>
<p>Charles HAZET/Carole FILLEUR ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES 2026</p>	<p>Trouver une solution pour développer le nombre de places disponibles et engager des négociations avec le Château spécialement autour de la Place d'Armes</p>
<p>Sabine CLEMENT A LA RECONQUÊTE DE VERSAILLES</p>	<p>30 minutes gratuites de stationnement si achat de 15 euros en ville. Création d'un nouveau parking souterrain</p>
<p>François de MAZIERES Liste d'union POUR VERSAILLES</p>	<p>La législation oblige à enlever un certain nombre de places de parkings à des intersections de rues pour une meilleure visibilité. C'est une question de sécurité routière mais cela fait perdre 400 places. L'interdiction de stationner devant les écoles fait aussi perdre des places. A ce problème de parking, commun à toutes les villes, s'ajoute une législation très restrictive : pour une ville comme Versailles, qui bénéficie de cinq gares, donc de possibilités de transports en commun on veut limiter l'usage de la voiture : dans les permis de construire, il n'est pas possible d'exiger plus qu'un parking par habitation et un demi pour les logements sociaux. La solution du parking souterrain n'est plus du tout d'actualité d'abord parce que c'est horriblement cher et que l'on ne trouve plus de concessionnaire et parce que c'est une option très anti-environnementale. Quant aux parkings de dissuasion, c'est quelque chose qui sera fait dans le nouveau quartier de Satory.</p>